

TRANSPORT AÉRIEN  
**AIR ALGÉRIE SIGNE DEUX  
ACCORDS DE COOPÉRATION À  
ADDIS-ABEBA**

Le Groupe Air Algérie a signé, lundi à Addis-Abeba, deux accords de coopération avec l'African Business Council (AfBC) et l'Africa Prosperity Network (APN), indique un communiqué du groupe. Ces accords s'inscrivent dans une démarche visant à consolider le positionnement continental de la compagnie nationale et à renforcer son implication dans les dynamiques économiques africaines.



P.4

# ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 29 chaâbane - 17 Février 2026 - N° 1238: ISSN 1112-6167. www.entre nous.dz Prix : 25 DA

CISJORDANIE OCCUPÉE

**INDIGNATION  
PLANÉTAIRE CONTRE LE  
RENFORCEMENT DU  
CONTROLE FONCIER**



L'annonce faite ces derniers jours par les forces d'occupation sionistes concernant un durcissement des règles domaniales en Cisjordanie a déclenché une vague d'indignation à l'échelle planétaire.

P.3

L'INNOVATION NUMÉRIQUE,  
PILIER DE L'ADMINISTRATION  
PUBLIQUE MODERNE

**DES RÉFORMES POUR  
L'EFFICACITÉ ET LA  
CONFiance DES  
CITOYENS**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a mis en exergue, lundi à Alger, le rôle central de l'innovation et de la transition numérique dans l'amélioration du service public, les considérant comme les fondements essentiels d'une administration moderne, capable de s'adapter aux mutations nationales et internationales tout en accompagnant la dynamique du développement local durable.

P.2

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RÉSERVE UN ACCUEIL OFFICIEL AU PRÉSIDENT DU NIGER

## L'ALGÉRIE "NE MÉNAGERA AUCUN EFFORT POUR APPELTER SON PLEIN SOUTIEN À L'ETAT FRÈRE DU NIGER", A ASSURÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier lundi, que la visite du président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, en Algérie, a renforcé les liens de fraternité et d'amitié entre les deux pays frères tout en mettant fin à une période inhabituelle dans les relations bilatérales.

### JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

## ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE SOUS LE THÈME "DES CHOUHADA, SYMBOLES SANS SÉPULTURES"

L'Association "Mechaâl Echahid", en coordination avec le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54), a organisé, lundi, à Alger, une conférence intitulée "Des Chouhada, symboles sans sépultures", à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, le 18 février de chaque année.

P.10

## L'INNOVATION NUMÉRIQUE, PILIER DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE MODERNE

# DES RÉFORMES POUR L'EFFICACITÉ ET LA CONFIANCE DES CITOYENS

*Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a mis en exergue, lundi à Alger, le rôle central de l'innovation et de la transition numérique dans l'amélioration du service public, les considérant comme les fondements essentiels d'une administration moderne, capable de s'adapter aux mutations nationales et internationales tout en accompagnant la dynamique du développement local durable.*

Par Youcef Hamidi

S'exprimant lors de sa participation aux travaux d'un séminaire national intitulé « L'innovation et la transformation numérique au service du citoyen : vers un programme national d'excellence dans la qualité des prestations publiques », organisé par l'Instance du Médiateur de la République sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a affirmé que l'innovation et la numérisation constituent « le socle d'une administration performante, en phase avec les évolutions internes et mondiales, soutenant le développement territorial durable et consolidant la confiance du citoyen envers les institutions de l'État ».

Dans cette perspective, il a indiqué que le secteur de l'Intérieur aspire à édifier une administration moderne fondée sur la transparence, l'efficience et la célérité dans l'exécution, tout en valorisant l'exploitation des données comme instrument d'aide à la décision, conformément aux orientations nationales en matière de bonne gouvernance et de développement durable, et en application des instructions du président de la République.

S'inscrivant dans cette démarche, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports œuvre à la mise en place de vastes programmes de réforme touchant aussi bien les collectivités locales que les services administratifs et le domaine des transports, dans le cadre d'une approche intégrée visant à



rehausser la qualité du service public et à renforcer les liens de confiance entre l'administration et le citoyen.

Soulignant l'ampleur des défis liés à ce processus, notamment la sécurisation du cyberspace et la protection des données personnelles, l'assurance d'un accès équitable aux services numériques sur l'ensemble du territoire national ainsi que la réduction de la fracture numérique, M. Sayoud a réaffirmé la détermination de son secteur à poursuivre la modernisation du service public selon une vision globale reposant sur la généralisation de la numérisation, l'amélioration du cadre juridique régissant les

services numériques, le développement du partenariat avec les différents acteurs nationaux et la consolidation des principes de transparence et de responsabilité.

De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a souligné, dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, que l'engagement de l'État en faveur de la transformation numérique s'inscrit « dans le sillage des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a réaffirmé à maintes reprises que la numérisation constitue la

pierre angulaire d'une Algérie nouvelle et victorieuse, fondée sur la transparence, l'efficacité, la lutte contre la bureaucratie et l'amélioration continue du service public par la généralisation des systèmes d'information et la modernisation des modes de gestion ».

Pour sa part, le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a indiqué, dans une allocution lue en son nom par le directeur de cabinet du ministère, que « le service public de la santé se trouve au cœur du processus de transformation numérique, au regard des défis actuels qui imposent l'adoption de l'innovation comme méthode de travail et l'accélération du rythme de la numérisation, en tant qu'outil essentiel pour améliorer la qualité des prestations et renforcer la confiance du citoyen envers ses institutions ».

Le secteur de la santé, a-t-il ajouté, a érigé la transition numérique en « impératif stratégique irréversible », la qualifiant de « levier déterminant pour promouvoir la qualité des soins, garantir un accès équitable aux services de santé et optimiser la performance des établissements ». Dans ce cadre, le ministère de la Santé s'emploie à bâtir un système de santé numérique intégré reposant sur des plateformes modernes, ayant permis la simplification des procédures, l'accélération de la fourniture des services, la généralisation du dossier médical électronique, le suivi de la traçabilité des médicaments ainsi que la maintenance du matériel médical.

Y.H

## RÉALISATION DU SIÈGE DE LA COUR DE JUSTICE D'OULED DJELLAL

### LE MINISTRE DE LA JUSTICE POSE LA 1<sup>RE</sup> PIERRE DU PROJET

*Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaïa, a procédé lundi à la pose de la première pierre du projet de réalisation du siège de la cour de justice de la wilaya d'Ouled Djellal.*

Selon les explications données au ministre qui était accompagné du wali, Abderrahmane Dehimi, du président de la cour de justice de Biskra, Laïd Boukhebza, et du procureur général près de la même cour, Djamel-Eddine Zidani, cette structure comprendra un pavillon de la présidence de la cour, un autre des services du parquet général, une salle de délibérations, un pavillon pour les avocats, un autre pour les greffiers de justice, 6 salles d'audiences, une salle des archives, un guichet unique et 3 loge-

ments d'astreinte.

Un délai de 34 mois a été fixé pour l'exécution de ce projet qui mobilise une enveloppe financière de 2,8 milliards DA.

Le ministre a souligné à l'occasion que cette cour de justice évitera aux citoyens dès sa rentrée en service le déplacement vers les services de justice de la wilaya de Biskra et permettra de rapprocher les services judiciaires dans cette jeune wilaya qui parachève actuellement la réalisation de ses diverses structures administratives.

RA

La délégation du médiateur de la République de la wilaya d'Annaba a traité 1.967 requêtes durant la période de janvier à décembre 2025, a-t-on appris lundi auprès du délégué local de cette instance.

Dans une conférence de presse animée au siège de la wilaya pour présenter le bilan annuel des activités de la délégation à l'occasion du 6ème anniversaire de sa création de cette instance, M. Amine Meslem a précisé que 2.010 requêtes ont été reçues durant la même période dont 1.967 relevant des compétences de la délégation, alors que 43 ont été transmis à d'autres instances pour non-compétence, précisant que cela représente une augmentation annuelle moyenne de 344 durant les trois dernières années. Le même bilan montre "une évolution notable de la performance de contrôle puisque le taux d'engagement des administrations et instances publiques à placer le registre des doléances à la disposition des

citoyens a atteint 95 %", selon le même responsable qui a estimé que cette mesure a contribué au côté des séances de coordination avec l'appareil exécutif de la wilaya à faire "reculer les réponses superficielles faites par les administrations à près de 63 % comparativement aux années passées".

La même instance a relevé "un taux de réactivité administrative de 100 % avec 45,46 % de réponses positives (894 réponses), 27,45 % de réponses négatives (540 réponses) et 27,09 % de réponses préliminaires ou superficielles (533 réponses)".

La délégation est parvenue à régler 88 affaires à l'amiable dans les secteurs de l'éducation, l'emploi, l'habitat et les finances et a recensé 42 requêtes de demande de services publics liés à l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable, l'éclairage public, l'aménagement urbain et la réalisation de stades de proximité.

RA

## TRANSPORT AÉRIEN

### INAUGURATION DU SALON PREMIÈRE CLASSE D'AIR ALGÉRIE" À L'AÉROPORT DE CONSTANTINE

Le groupe Air Algérie, par l'entremise de sa filiale Catering, a procédé lundi à l'inauguration d'un nouveau salon exclusivement dédié aux passagers de première classe à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine, dans une démarche visant à rehausser les standards d'accueil et à parfaire la qualité des prestations offertes aux voyageurs.

S'exprimant devant la presse à l'issue de la cérémonie d'ouverture, le directeur général de la filiale Catering du groupe Air Algérie, Adlane Boumaïza, a précisé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale du groupe, orientée vers la modernisation continue des services et la création

d'une expérience de voyage distinctive au bénéfice de sa clientèle. Il a relevé que ce nouveau salon propose un espace contemporain et raffiné, assorti de prestations de restauration haut de gamme, reflétant l'image et les ambitions de la compagnie nationale. Il a ajouté que ce projet vise à garantir la satisfaction et le bien-être des passagers dès leur arrivée à l'aéroport, affirmant que cette expérience sera progressivement généralisée à d'autres aéroports du pays.

Pour sa part, le directeur régional Est d'Air Algérie, Mansour El Abbassi, a indiqué que ce salon est destiné aux hommes d'affaires et aux passa-

gers de première classe d'Air Algérie, ainsi que ceux des compagnies aériennes étrangères liées par contrat avec la compagnie nationale, dans le cadre de l'amélioration qualitative de l'accueil et de la garantie d'un confort optimal. Il a, par ailleurs, précisé qu'il s'agit du deuxième espace de ce type après celui de l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, annonçant l'inauguration prochaine de structures similaires à l'aéroport Rabah Bitat d'Annaba, dans le cadre du programme de développement des services d'accueil de cette compagnie aérienne.

RA

## L'ÉVÉNEMENT

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RÉSERVE UN ACCUEIL OFFICIEL AU PRÉSIDENT DU NIGER

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réservé, lundi, au président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, un accueil officiel au siège de la Présidence de la République.*

Les deux Présidents ont passé en revue des détachements de la Garde républicaine qui leur ont rendu les honneurs, avant de prendre une photo souvenir devant les représentants de médias nationaux et étrangers.

Auparavant, le président de la République du Niger s'était recueilli, au Sanctuaire du Martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale.

Le président du Niger avait entamé, dimanche, une visite de fraternité et de travail en Algérie, à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu par la suite en tête-à-tête, avec le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani.

## Une visite qui renforce les liens de fraternité et d'amitié entre les deux pays

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, lundi, que la visite du président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, en Algérie, a renforcé les liens de fraternité et d'amitié entre les deux pays frères tout en mettant fin à une période inhabituelle dans les relations bilatérales.

"Je tiens à exprimer ma joie d'accueillir mon cher frère, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, dans une visite que nous attendions depuis un moment et qui s'est, Dieu merci, concrétisée", a dit le président de la République, dans une déclaration conjointe avec le président de la République du Niger, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République.

"Par cette visite, nous mettons fin à une période inhabituelle marquée par une certaine froideur entre les deux pays, bien que les deux peuples frères aient maintenu le contact", a ajouté le président de la République, affirmant que cette visite du président nigérien en Algérie a "renforcé les liens de fraternité et d'amitié entre nous, en tant que voisins, frères et amis".

Et d'ajouter : "Nous nous sommes entendus sur tout ce qui concerne notre coopération sécuritaire et énergétique, incluant les hydrocarbures et l'électricité, ainsi que notre coopération dans les domaines de la formation professionnelle, de la formation militaire et de la formation universitaire".



"Nous allons préserver l'amitié que nous entretenons avec le Niger depuis des générations", a poursuivi le président de la République, assurant que la relation qui unit les deux pays frères et voisins sera un exemple en Afrique.

Le président de la République a, par ailleurs, annoncé qu'il "a été convenu de lancer le projet de réalisation du gazoduc transsaharien à travers le territoire nigérien après le mois sacré de Ramadhan", précisant que "Sonatrach prendra les choses en main et entamera l'installation du pipeline traversant le Niger".

## Le président Tiani salue la position de l'Algérie en faveur du respect de la souveraineté du Niger et de ses choix politiques internes

Le président de la République du Niger a exprimé, lundi, sa profonde gratitude à l'égard de l'Algérie qui s'est montrée solidaire du peuple nigérien et du respect de la souveraineté de son pays et de ses choix politiques internes.

Dans une déclaration conjointe avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, le président du Niger a salué "les plus hautes autorités algériennes qui, en dépit des vaines tentatives de certaines puissances à relents néocolonialistes et des organisations internationales et sous-régionales, télécommandées et manipulées, se sont montrées solidaires du peuple

nigérien après les événements du 26 juillet 2023".

Il a estimé que cette position prise en faveur du "respect de la souveraineté du Niger et de ses choix politiques internes, honore l'Algérie, son gouvernement et son peuple".

"Dans tous les cas, aucun Algérien, aucun Africain ne saurait comprendre que l'Algérie prête son territoire pour aggresser un pays africain, surtout lorsqu'il s'agit de cette même puissance qui a, durant plus d'un siècle, infligé d'indicibles souffrances au peuple vaillant algérien", a-t-il fait valoir.

Sur un autre plan, le président Tiani a indiqué que sa présence en Algérie témoigne de l'intérêt que porte le Niger "à la fraternité, à la coopération bilatérale entre nos deux peuples, nos deux gouvernements et nos deux pays", tout en se félicitant de "l'excellence des relations historiques" qui unissent les deux peuples, ainsi que la volonté commune de "dynamiser davantage notre coopération fraternelle et de bon voisinage".

"Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement continu de notre partenariat stratégique, notamment dans les secteurs de sécurité, du pétrole, de l'énergie, des infrastructures et des transports, de la communication, du commerce, mais également de l'enseignement et de la formation", a-t-il souligné.

Pour le président du Niger, "c'est le lieu de renouveler les attentes du gouvernement nigérien de voir les deux parties accélérer le démarrage

effectif et l'achèvement de nos projets communs, notamment le grand projet du bloc de Kafra, le port sec d'Agadez, le chemin de fer reliant nos deux Etats et la Transsaharienne".

A cela, il faudra ajouter d'autres projets "non moins importants qui viendront renforcer l'amitié et la coopération entre les deux peuples", à savoir le projet de construction d'un centre de dialyse à Tchirozéline, le projet de rénovation et d'extension du lycée professionnel d'amitié algéro-nigérienne à Zinder, le projet de réalisation d'un institut de formation islamique à Agadez, d'un autre pour la construction d'une polyclinique à Agadez et de celui de construction d'un centre national de ressources pédagogiques et techniques à Niamey, a-t-il mentionné.

Il a exprimé sa conviction que l'Algérie et le Niger "arriveront à surmonter toutes les difficultés et tous les obstacles pour réussir, ensemble et dans le dialogue, de belles choses pour nos pays et nos peuples".

"Voilà l'esprit avec lequel nous sommes arrivés dans votre beau pays en ami, frère et voisin", a-t-il dit, exprimant ses "vifs remerciements" à son "frère et ami, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au gouvernement et au grand peuple algérien frère pour l'accueil chaleureux et fraternel" qui lui a été réservé, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne.

RA/APS

## CE QUI A ÉTÉ DÉCIDÉ

## L'ALGÉRIE "NE MÉNAGERA AUCUN EFFORT POUR APPORTER SON PLEIN SOUTIEN À L'ETAT FRÈRE DU NIGER", A ASSURÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, lundi, le lancement de la réalisation du tronçon du gazoduc transsaharien (TSGP) traversant le Niger, juste après le mois de Ramadhan.*

Dans une déclaration conjointe à la presse avec le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, à l'issue de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, le président de la République a dit : "nous avons convenu du lancement du projet de réalisation du tronçon du gazoduc transsaharien traversant le Niger, pays frère, juste après le mois de Ramadhan", précisant que "Sonatrach prendra les choses en main et

entamera l'installation du pipeline traversant le Niger".

Dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, le président de la République a souligné que les deux pays sont "dans la même tranchée".

"Nous allons coopérer en ne médisant aucun effort et en nous appuyant sur les moyens et l'expertise dont dispose l'Algérie" en la matière, a-t-il dit.

Après avoir réaffirmé que "la sécurité du Niger est indissociable de

celle de l'Algérie", le président de la République s'est adressé à l'hôte de l'Algérie en disant : "soyez assuré, Monsieur le Président et cher frère, que nous serons toujours aux côtés de nos frères nigériens, en toutes circonstances".

Par la même occasion, le président de la République a souhaité que la Grande commission mixte algéro-nigérienne se réunisse après le mois de Ramadhan, afin d'entériner et de mettre en œuvre sur le terrain ce qui a été convenu.

Le président de la République a, par ailleurs, passé en revue les principaux projets communs entre les deux pays dans plusieurs secteurs, dont la santé, évoquant la création prochaine d'une clinique d'hémodialyse, ainsi que d'une maison de la presse à Niamey.

L'Algérie "ne ménagera aucun effort pour apporter son plein soutien à l'Etat frère du Niger", a assuré le président de la République.

RA/APS

## KOUIDRI SUIST LES PROJETS DE VIROLOGIE ET DE VACCINS

*Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a présidé, lundi, une réunion de coordination regroupant les membres du groupe de travail national multisectoriel et pluridisciplinaire, chargé du suivi du projet de création d'un centre intégré de recherche en virologie et d'une usine de production de vaccins, indique un communiqué du ministère.*

Lors de cette réunion, le chercheur en virologie, Yahia Chebloune a présenté un exposé détaillé sur les objectifs du projet, les derniers préparatifs relatifs à sa réalisation, ainsi que la nature des recherches qui seront menées en collaboration avec le groupe industriel Saidal.

Ce projet "permettra de couvrir les besoins du marché national en vaccins à un usage humain et vétérinaire, consacrant ainsi l'autonomie de l'Algérie dans ce domaine", a-t-il assuré. Le

groupe de travail est composé de 22 membres parmi les experts et représentants de plusieurs secteurs ministériels, notamment la Défense nationale, l'Industrie pharmaceutique, la Santé, l'Industrie, l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'Agriculture, le Développement rural et la Pêche, ainsi que l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), conclut le communiqué.

RE



### PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2023

## LA COMMISSION DES FINANCES DE L'APN AUDITIONNE LE DG DU DOMAINE NATIONAL

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné le Directeur général du Domaine national, Abderrahmane Khidi, dans le cadre de ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi de règlement budgétaire pour l'exercice 2023, indique un communiqué de l'Assemblée.

Lors de cette séance d'audition, tenue dimanche soir, sous la présidence de Mohamed Ben Hachem, président de la commission, M. Khidi a présenté un exposé sur l'ensemble des recettes recouvrées au titre des produits et revenus des biens de l'Etat, du cadastre et de la conservation foncière jusqu'au 31 décembre

2023. Dans ce cadre, il a précisé que les recettes ont dépassé 86,9 milliards de DA, avec un taux de réalisation estimé à plus de 127% par rapport aux prévisions inscrites dans la Loi de finances complémentaire 2023, ajoute le communiqué.

S'agissant du montant global des sommes restant à recouvrer au 31 décembre 2023, le Directeur général du Domaine national a indiqué qu'il s'élève à plus de 62 milliards de DA.

Pour sa part, M. Ben Hachem a rappelé l'importance capitale du secteur du Domaine national, qui couvre "l'ensemble des biens détenus par l'Etat au nom du peuple et qui sont utilisés

au service de l'intérêt général", saluant l'adoption du système d'information du Domaine national.

Les débats ayant marqué la séance ont permis aux députés de soulever des préoccupations et des interrogations liées aux contrats de concession, aux livrets fonciers, à la numérisation et au dossier de régularisation du foncier agricole.

Les députés ont également proposé de promouvoir la Direction du Domaine national en ministère délégué pour avoir un impact positif sur le Trésor public, et de procéder à l'actualisation périodique des redevances.

RE

### LOI DE FINANCE 2026

## CAMPAGNE D'EXPLICATION À TINDOUF

Les dispositions et mesures incitatives prévues à la loi de finances pour l'exercice 2026 (LF-2026) pour l'appui des activités économiques et la consolidation du climat d'affaires a été au centre d'une journée de formation tenue, lundi à Ouargla, en direction des entreprises et opérateurs économiques à l'initiative de la Chambre du Commerce et d'industrie CCI-Oasis de Ouargla.

Dans son intervention d'ouverture de cette rencontre, le secrétaire général (SG) de la wilaya de Ouargla, Tahar Chettih, a souligné que la LF-2026 constitue un important moyen de relance des stratégies publiques de l'Etat et de réalisation des grands équilibres économiques et sociaux, dans l'appui et l'encouragement de l'investissement et le renforcement de la stabilité financière et économique de la wilaya.

Pour sa part, le président de la CCI-Oasis, Sadek Kheilil, a affirmé que cette LF-2026 tend, entre-autres objectifs, la régulation du marché national, la lutte contre les pratiques illicites, la consolidation de la transparence et la gestion admi-

nistrative rationnelle à même de contribuer à la simplification des mesures et permettre aux opérateurs économiques de tirer profit des divers avantages et mesures incitatives réglementaires. Intervenant dans ce sillage, les représentants de la Direction régionale des douanes algériennes (DRDA), ont présenté des explications exhaustives sur les procédures et avantages douaniers préconisés par la LF-2026, les modalités, pour les opérateurs économiques, d'en tirer profit, notamment celles inhérentes à la facilitation de l'import/export, l'abaissement des taxes douanières sur certains produits, l'assouplissement des dispositions afférentes au dédouanement dans le but de renforcer la compétitivité des entreprises et encourager les activités commerciales.

Des cadres de la Direction régionale des Import (DRI) ont, pour leur part, présenté un exposé succinct sur les nouvelles mesures fiscales contenues dans la LF-2026, préconisant, ainsi, la simplification et l'adaptation des procédures, le renforcement de la soumission aux obligations fiscales et de l'in-

clusion financière, la mobilisation des ressources et la protection du pouvoir d'achat des opérateurs économiques.

Cette journée de formation qui a permis également de passer en revue, par l'expert Fouzi Zitouni, un exposé analytique des principales dispositions de la LF-2026 et leurs répercussions sur les différents secteurs économiques, a été mise à profit par les participants pour soulever une série de questions liées à la LF-2026.

Initiée en coordination avec la Direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE) et la Direction régionale des douanes algériennes (DRDA), cette journée s'inscrit au titre des efforts de vulgarisation des dispositions de la LF-2026 auprès des opérateurs économiques et son importance dans l'appui des entreprises, l'encouragement de l'investissement, l'amélioration du climat des affaires et l'assouplissement des modalités de bénéficier des avantages et mesures incitatives réglementaires.

RE

### TRANSPORT AÉRIEN

## AIR ALGÉRIE SIGNE DEUX ACCORDS DE COOPÉRATION À ADDIS-ABEBA

Le Groupe Air Algérie a signé, lundi à Addis-Abeba, deux accords de coopération avec l'African Business Council (AfBC) et l'Africa Prosperity Network (APN), indique un communiqué du groupe.

Ces accords s'inscrivent dans une démarche visant à consolider le positionnement continental de la compagnie nationale et à renforcer son implication dans les dynamiques économiques africaines.

Selon la même source, ces partenariats ont pour objectif de faciliter la mobilité des acteurs économiques africains, de soutenir les échanges intra-africains et d'accompagner les initiatives favorisant l'intégration commerciale du continent.

Les accords pré-

voient l'examen de dispositifs préférentiels applicables au transport de passagers et de fret, dans le respect des exigences opérationnelles et réglementaires en vigueur.

Ils portent également sur la mise en œuvre d'actions conjointes dans les domaines de la formation, de la visibilité institutionnelle et de la mobilisation de délégations économiques à l'occasion de plateformes et d'événements à portée continentale.

À travers ces engagements, le Groupe Air Algérie réaffirme son rôle de partenaire de mobilité au service du développement économique africain et de l'intégration régionale, conclut le communiqué.

RE

SIDI BEL-ABBES

# L'UNIVERSITÉ FORME SES ENSEIGNANTS POUR MIEUX ENCADRER LES PROJETS D'ÉTUDIANTS

*Dans le cadre du rôle des universités algériennes dans le soutien et la mise en œuvre des projets étudiants, ces établissements forment leurs enseignants au transfert des meilleures pratiques. L'objectif est de faciliter la capacité des étudiants à créer et à réaliser des projets qui développent l'économie nationale.*

Par Ikram Haou

Hier, les formateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat de l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès ont bénéficié d'une session de formation. La cellule de communication de l'université a indiqué que cette session vise à approfondir les connaissances en entrepreneuriat, à enseigner aux formateurs les principes de base de ce domaine et à leur inculquer un esprit entrepreneurial. Cela doit leur permettre, à leur tour, de transmettre ces compétences aux étudiants et de les aider à transformer des idées théoriques en projets réalisables.

Globalement, cette formation s'inscrit dans l'activation du rôle de l'université pour diffuser la culture entrepreneuriale et développer la créativité et l'innovation chez les étudiants. Il s'agit de transformer les acquis théoriques en applications concrètes, incarnées dans des projets économiques efficaces. Cela se réalise grâce à une approche pratique destinée à préparer des

## IN-GUEZZAM INTRODUCTION DE NOUVELLES FILIÈRES PROFESSIONNELLES

Par Kahina Baghdad

La direction de la formation professionnelle d'In-Guezzam a annoncé, lundi, l'enrichissement de son programme pédagogique par plusieurs nouvelles disciplines à l'occasion de la rentrée de février. Cette décision vise à adapter l'offre éducative aux exigences du tissu économique local.

Les cursus proposés couvrent divers secteurs d'activité, incluant la topographie, l'électromécanique, l'arboriculture fruitière et diverses spécialisations agricoles. Ces dernières suscitent un intérêt particulier chez les candidats à la formation, en raison du fort potentiel agronomique que présente cette région située aux confins du Sahara algérien, a-t-on indiqué auprès de l'administration concernée. Parallèlement, cette session inaugurale a vu l'inauguration de deux nouvelles infrastructures au sein du centre de formation professionnelle d'In-Guezzam. Un bâtiment administratif et un bloc pédagogique viennent compléter l'établissement, qui a bénéficié de travaux d'agrandissement destinés à optimiser l'accueil des stagiaires et les conditions de travail du personnel, selon la même source. Le centre d'In-Guezzam compte actuellement 319 apprentis inscrits pour cette période de formation. Près de 200 bénéficiaires du dispositif d'aide aux demandeurs d'emploi devraient intégrer prochainement les ateliers, tandis que l'établissement de Tinzouatin enregistre pour sa part 110 nouveaux stagiaires, a-t-on ajouté.

Les autorités locales ont conduit la cérémonie officielle marquant ce début de session, agrémentée d'une présentation des travaux accomplis par les jeunes en formation.

Cet événement, qui réunissait divers organismes de soutien tels que les représentations locales de l'Agence de développement de l'entrepreneuriat et l'établissement de gestion du microcrédit, a également servi de cadre au lancement d'une procédure de certification des compétences destinée aux accompagnateurs touristiques non homologués.

K.B



enseignants-formateurs capables de transmettre connaissances et compétences avec professionnalisme.

Dans ce cadre, le professeur Bouziani Merah a déclaré que cette session fait partie de la stratégie de l'université visant à consacrer la culture entrepreneuriale comme un choix académique et de développement. Il s'agit, selon lui, de faire de l'université un espace d'accueil pour les idées innovantes et les projets à valeur ajoutée.

De plus, il a confirmé que ce type de formation permettra aux professeurs d'assurer un suivi et un encadrement efficaces des étudiants porteurs de projets, en complément des diplômes délivrés. Cela contribue ainsi à renforcer la contribution de l'université au développement local et national.

Rappelons que cette session de formation se poursuit jusqu'à aujourd'hui à la bibliothèque centrale universitaire « Mansouri Abderezak ». Elle témoigne des efforts déployés par l'université pour développer les mécanismes de soutien et d'accompagnement des étudiants, et pour promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat dans le milieu universitaire.

I.H

## TIARET

### L'AÉROPORT AU COEUR DES ÉCHANGES TOURISTIQUES INTER-WILAYAS

Par Saïd Slimani

L'infrastructure aéroportuaire Abdelfadil Boussouf, implantée à Aïn Bouchekif, constitue un levier majeur pour le développement des échanges touristiques nationaux et les déplacements internationaux des voyageurs. C'est ce qu'ont relevé les professionnels du secteur réunis lundi à Tiaret lors d'une rencontre régionale.

Selon Touab Zaouaoui, responsable du tourisme pour la wilaya de Tiaret, cette réunion rassemblant 80 représentants d'agences de voyages issues de cinq régions (Tiaret, Tissemsilt, Relizane, Mascara et El Bayadh) ambitionne de valoriser cet équipement stratégique et son apport significatif pour la mobilité des populations avoisinantes.

L'administrateur a souligné que cette plateforme aéroportuaire, ayant repris son exploitation ce mois-ci, constitue un atout considérable pour le tourisme régional, d'autant que ces territoires regorgent de richesses naturelles, patrimoniales et thermales propices à la découverte.

Situé au carrefour de ces collectivités territoriales, cet aéroport dispose des ressources nécessaires pour programmer des dessertes vers les Lieux Saints. Avec près de 2 000 résidents de Tiaret effectuant chaque année la Omra, des initiatives structurées seront proposées aux instances concernées pour mutualiser les déplacements des pèlerins de différentes régions. Des connexions vers le continent européen sont également envisagées, compte tenu de la forte diaspora originale de ces territoires établie notamment en France, Allemagne et Espagne.

Khemissi Mesouk, représentant du tourisme pour Tissemsilt, a souligné que la réouverture de cet aéroport distant d'à peine 50 kilomètres insufflera une dynamique nouvelle au secteur. Sa wilaya possède en effet des attraits remarquables : le parc national de Théniet El Had ayant enregistré 24 000 visiteurs l'année passée, l'établissement thermal de Sidi Slimane, le domaine forestier dénommé "Sultan et Sultana", sans oublier la forteresse historique de Taza prisée des universitaires.

Lotmane Ammour, gestionnaire de l'aérogare, a dévoilé les caractéristiques techniques de l'installation dont la capacité d'accueil annuelle atteint 250 000 passagers. Une rénovation complète des aménagements est programmée pour le premier semestre afin d'améliorer l'expérience des usagers. La direction demeure réceptive aux collaborations avec les acteurs économiques souhaitant transporter leurs productions agricoles ou manufacturières par voie aérienne.

Les professionnels du tourisme présents ont manifesté leur attachement à l'extension des activités aéroportuaires. Cet équipement réduit considérablement les contraintes des voyageurs habituellement contraints de rejoindre les plateformes d'Alger ou d'Oran. Il constitue également un moteur pour l'économie locale, générant des opportunités d'emploi et stimulant les activités commerciales annexes.

Actuellement, l'aéroport Abdelfadil Boussouf propose deux dessertes hebdomadaires : une liaison Alger-Adrar via Tiaret chaque mercredi, et le trajet retour Adrar-Alger par la même escale chaque vendredi.

S.S

## TOUGGOURT DES OPÉRATEURS AGRICOLES EN FORMATION SUR L'AQUAPONIE

Des opérateurs agricoles et des agriculteurs ont pris part à une journée de formation sur les activités aquaponiques (aqua-culture intégrée à l'agriculture), organisée lundi à Touggourt, à l'initiative de l'institut technologique spécialisé de formation en agriculture oasis.

Le programme de formation prévoit, outre le développement de ce mode d'activités, la réalisation de bassins d'ensemencement d'alevins, la vulgarisation des techniques liées à la

conception des bassins d'élevage, la nutrition des nourrains et le renouvellement périodique de l'eau des bassins aquacoles.

Cette journée a permis également d'expliquer l'importance de l'investissement dans la filière, l'exploitation des bassins d'irrigation agricole dans le développement aquacole, les méthodes d'ensemencement et d'élevage d'alevins dans les bassins d'irrigation agricole et l'extension de cette activité chez les agriculteurs de la région.

RR

dans ce domaine pour le montage de projets dédiés à l'aquaculture.

Selon les organisateurs, cette rencontre de formation vise à sensibiliser les agriculteurs et les opérateurs sur les techniques de développement aquacole, les méthodes d'ensemencement et d'élevage d'alevins dans les bassins d'irrigation agricole et l'extension de cette activité chez les agriculteurs de la région.

## IMMOBILIER CHINOIS

# LE GÉANT COUNTRY GARDEN SAUVÉ PAR LA JUSTICE

*La Haute Cour de Hong Kong a rejeté hier lundi une requête visant à liquider le géant chinois de l'immobilier Country Garden, quelques semaines après que l'entreprise a annoncé avoir restructuré une partie de ses lourdes dettes offshore. Cette décision souligne la volonté des autorités judiciaires et politiques de privilégier la stabilité financière et sociale dans un secteur en crise profonde.*

Par Rihab Taleb

**C**ountry Garden, depuis longtemps considéré comme le plus grand promoteur immobilier privé de Chine, a vu sa situation se dégrader brutalement à partir de 2023, l'entreprise, basée dans la province du Guangdong, s'était développée grâce à des projets résidentiels de masse dans les villes de second rang. Mais la combinaison d'un endettement colossal et d'un ralentissement de la demande immobilière a provoqué une crise de liquidité sans précédent. À la fin juin 2025, ses passifs atteignaient 885,4 milliards de yuans, soit près de 128 milliards de dollars.

La société a manqué plusieurs échéances de remboursement sur sa dette offshore, ce qui a entraîné une suspension de sa cotation pendant neuf mois. Lors de sa reprise en janvier 2025, le titre s'échangeait à des niveaux historiquement bas, autour de 0,29 dollar de Hong Kong. Face à cette situation, Country Garden a annoncé en décembre 2025 un plan de restructuration de sa dette offshore, évaluée à environ 17,7 milliards de dollars. Ce plan, approuvé par le tribunal, est entré en vigueur le 30 décembre 2025 et prévoit notamment un allègement de plus de 90 milliards de yuans et un rééchelonnement des paiements.

Le juge Linda Chan, en rejetant la requête de liquidation déposée par le créancier Ever Credit Limited, a estimé que l'entreprise avait déjà engagé un processus de restructuration crédible. La liquidation immédiate aurait provoqué un effet domino sur l'ensemble du secteur immobilier et accentué les risques sociaux liés aux millions de logements en cours de construction. Les autorités chinoises, conscientes de l'importance du secteur immobilier qui représente près d'un quart du PIB national, privilégient une approche de restructuration progressive plutôt qu'une faillite brutale. Country Garden n'est pas un cas isolé. Le secteur immobilier chinois est secoué depuis plusieurs années par une série de faillites et de défauts de paiement. Evergrande, autrefois premier promoteur du pays, est devenu le symbole de la crise avec plus de 300 milliards de dollars de dettes. Délisté de la Bourse de Hong



Kong en 2025, il reste incapable de livrer des centaines de projets inachevés. Kaisa, également très endetté, a fait défaut sur ses obligations et peine à retrouver la confiance des investisseurs. Vanke, longtemps considéré comme plus solide grâce à ses liens avec l'État, a néanmoins demandé en décembre 2025 un délai supplémentaire de 12 mois pour rembourser une obligation de 2 milliards de yuans, révélant une fragilité inattendue.

Depuis le début de la crise immobilière, l'État chinois a adopté une approche sélective dans son soutien aux entreprises du secteur. Pékin n'a pas empêché la chute de géants privés comme Evergrande ou Country Garden, mais il a choisi d'intervenir pour d'autres acteurs jugés stratégiques, tels que Vanke. Cette différence de traitement s'explique par des considérations économiques, sociales et politiques. La première raison est la stabilité financière. Le secteur immobilier représente près d'un quart du PIB chinois et constitue un pilier de l'économie nationale. Laisser tomber tous

les grands promoteurs aurait provoqué une crise systémique, entraînant une perte de confiance des investisseurs et un contagion vers les banques et les marchés financiers. La Chine préfère donc soutenir les sociétés jugées capables de restaurer la confiance, comme Vanke, qui bénéficie d'une meilleure notation de crédit et de liens étroits avec l'État.

La deuxième raison est sociale. Des millions de ménages chinois ont acheté des appartements sur plan et attendent leur livraison. Une liquidation brutale de certains promoteurs aurait provoqué une vague de mécontentement et d'instabilité sociale. En soutenant les entreprises capables de terminer leurs projets, l'État cherche à éviter une crise de confiance des consommateurs et à maintenir la paix sociale.

La troisième raison est politique. Le gouvernement privilégie une stratégie de restructuration progressive, encadrée par les tribunaux et les autorités locales, afin de donner un sursis aux promoteurs et de protéger

l'image de stabilité du pays. Cette approche permet aussi de préserver les intérêts des créanciers étrangers tout en affirmant la souveraineté de la Chine sur la gestion de ses affaires économiques.

Enfin, il existe une logique de sélection des survivants. Les autorités chinoises considèrent que certaines entreprises, trop endettées et mal gérées, doivent disparaître, tandis que d'autres, jugées stratégiques ou mieux structurées, doivent être soutenues. C'est pourquoi Evergrande et Country Garden ont été laissés à leur sort, tandis que Vanke bénéficie d'un appui direct de l'État. Cette stratégie vise à assainir le secteur en éliminant les acteurs les plus fragiles tout en consolidant ceux qui peuvent servir de piliers à une reprise future. Un comportement qui démontre, si besoin est, la sagesse et l'humanité qui prévalent dans la gestion des crises au sein de la plus grande économie du monde. Un comportement expliquant, en partie, les raisons de son incroyable réussite.

R.T

## CAP SUR LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE LE SÉNÉGAL MISE SUR LE GAZ POUR ÉLECTRIFIER L'ENSEMBLE DE SON TERRITOIRE

Par Nawal Bordji

Le Sénégal accélère la cadence dans sa quête de l'indépendance énergétique. Selon les dernières statistiques de l'Agence internationale de l'énergie, près de 84 % de la population sénégalaise avait accès à l'électricité l'année dernière. Si ce chiffre témoigne de progrès notables, les autorités de Dakar visent désormais un objectif ambitieux : parvenir à un taux de couverture de 100 % d'ici 2030. Pour concrétiser cette vision, le gouvernement compte actionner plusieurs leviers, au premier rang desquels figure l'exploitation de ses ressources gazières. C'est dans cette optique qu'une avancée significative vient d'être officialisée.

Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS) a émis, le vendredi 13 février, une sollicitation publique en vue de trouver un partenaire privé. La mission confiée à ce futur allié est de taille : concevoir, financer, bâtir et gérer une infrastructure de production électrique fonctionnant au gaz naturel. D'une puissance installée de 500 mégawatts, cet ouvrage viendra renforcer considérablement le réseau national. Le périmètre du projet est global. Il ne s'agit pas uniquement d'ériger des murs et d'installer des turbines. Le partenaire retenu devra mener de front l'intégralité des études préalables, qu'elles soient techniques, financières ou relatives à l'impact en

vironnemental. Il lui incombera également de réaliser les plans détaillés, de superviser la phase de construction, d'effectuer les tests de mise en service, puis d'assurer l'exploitation quotidienne et la maintenance sur le long terme. Sur le plan juridique et commercial, cette nouvelle unité de production s'inscrira dans un schéma classique mais efficace : celui du producteur indépendant d'électricité.

Une structure ad hoc sera créée pour porter les investissements et gérer les opérations. Le courant produit sera exclusivement injecté dans le réseau interconnecté et vendu à un acheteur unique, la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec). Cette dernière est d'ores et déjà mandatée pour négocier un contrat d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement, PPA), lequel devra toutefois recevoir l'aval de la Commission de régulation du secteur de l'énergie (CRSE) avant d'être scellé.

Les investisseurs désireux de participer à cette aventure industrielle ont jusqu'au 20 mars 2026, à midi (temps universel), pour déposer leur dossier de candidature. Dans son communiqué, le FONSIS a souligné l'esprit dans lequel ce partenariat doit être noué. Au-delà de la simple construction, l'objectif est d'établir une convergence d'intérêts pérenne entre l'État et l'opérateur privé. Le fonds insiste sur la nécessité d'intégrer un volet de transfert de compétences afin de consolider l'expertise locale. Cette colla-

boration doit, in fine, servir les ambitions nationales : garantir l'approvisionnement en électricité et favoriser une transition vers des mix énergétiques plus abordables.

Cet appel à projets s'inscrit dans le prolongement direct de la politique « Gas-to-Power », imaginée par l'État sénégalais à la fin de l'année 2018. Cette feuille de route stratégique vise à métamorphoser le paysage électrique national. Le principe est double : moderniser les centrales existantes, souvent gourmandes en fioul lourd, pour les convertir au gaz naturel, tout en développant des installations neuves calibrées pour cette énergie. Un rapport du Natural Resource Governance Institute, paru en 2024, revient sur les fondements de cette stratégie. Selon l'institut, elle a pour but premier de sécuriser l'alimentation de Senelec, de réduire graduellement la facture des hydrocarbures importés et de diminuer le coût du kilowattheure grâce à l'utilisation du gaz. Dans un premier temps, l'alimentation de ces nouvelles centrales sera assurée par du gaz naturel liquéfié (GNL) acheté sur les marchés internationaux. Cette phase transitoire laissera ensuite place à l'exploitation des réserves nationales, notamment celles du champ gazier Grand Tortue-Ahmeyim (GTA), partagé avec la Mauritanie, dont la montée en puissance est attendue avec impatience pour soutenir la révolution énergétique sénégalaise.

N.B

## CISJORDANIE OCCUPÉE

## INDIGNATION PLANÉTAIRE CONTRE LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE FONCIER

*L'annonce faite ces derniers jours par les forces d'occupation sionistes concernant un durcissement des règles domaniales en Cisjordanie a déclenché une vague d'indignation à l'échelle planétaire.*

Par Karim Akli Daoudi

De nombreuses capitales ont critiqué cette initiative qui, selon elles, laisse présager une annexation pure et simple de cette région palestinienne.

Les autorités palestiniennes ont vivement réagi en rejetant catégoriquement cette manœuvre qui vise, selon elles, à qualifier des parcelles de Cisjordanie de "propriété de l'État" sous administration occupante. Par le biais d'une publication en ligne, le chef de la diplomatie palestinienne, Badr Abdellatty, a qualifié ces dispositions de "contraires au droit" et y a vu le point de départ concret d'une politique d'annexion.

Dans la région, Riyad a dénoncé une obstruction aux tentatives de pacification, alors que Le Caire a parlé d'une "provocation grave". De son côté, Doha y a vu une poursuite des desseins visant à spolier les droits des Palestiniens.



Depuis la capitale britannique où il effectuait un déplacement, le souverain jordanien Abdallah II a mis en garde contre ces annonces qui risquent d'envenimer la situation. Il a souligné que ces agissements illicites visant à pérenniser les implantations et à étendre la

souveraineté de l'entité sioniste sur des territoires palestiniens nuisent aux tentatives d'apaisement.

L'Union européenne, par la voix de sa Commission, a rappelé que toute forme d'annexion en Cisjordanie est illégitime suivant les normes internationales, et a

exhorté l'entité sioniste à faire machine arrière, voyant dans cette mesure une surenchère dangereuse.

Il y a tout juste sept jours, les instances dirigeantes sionistes avaient déjà validé une mesure simplifiant les acquisitions foncières pour les colons. Hier, elles ont franchi un pas supplémentaire en accélérant le dispositif cadrat en Cisjordanie, territoire placé sous occupation militaire depuis 1967. Ce phénomène de colonisation, constant depuis cette date, a connu une recrudescence marquée après le déclenchement de l'offensive contre Gaza à l'automne 2023. Actuellement, on dénombre plus d'un demi-million de colons installés dans des implantations que l'ONU considère comme illégales, au cœur d'une population palestinienne avoisinant les trois millions d'habitants.

KAD

## L'OCI MET EN GARDE CONTRE LES MESURES DE L'ENTITÉ SIONISTE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

DJEDDAH (Arabie saoudite), 16 fév 2026 (APS) - L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a mis en garde, lundi, contre la gravité des mesures et des décisions illégales prises par l'entité sioniste concernant la Cisjordanie occupée, appelant à une action urgente pour contraindre l'occupation sioniste à mettre fin à ces actes. Dans un communiqué, l'organisation a indiqué que les décisions illégales de l'entité sioniste, dont la plus récente porte sur la confiscation et l'annexion de terres en Cisjordanie occupée, "visent à approfondir le contrôle, à renforcer la colonisation et l'an-

exion, à modifier le statut juridique, politique et démographique du territoire palestinien occupé et à compromettre la solution à deux Etats".

Elle a exprimé, à cet égard, son rejet et sa condamnation de ces décisions qui ciblent l'existence du peuple palestinien et ses droits légitimes, notamment son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant et souverain sur les frontières de 1967, avec El-Qods pour capitale, les qualifiant de "nulles et non avenues au regard du droit international et des résolutions pertinentes des Na-

tions unies, y compris la résolution 2334 du Conseil de sécurité".

L'organisation a réitéré son appel à la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité, à intervenir immédiatement pour contraindre l'occupation sioniste à "mettre fin à toutes ses mesures illégales et garantir sa reddition de comptes pour l'ensemble des crimes et violations commis à l'encontre du peuple palestinien, de sa terre et de ses lieux saints".

RI

## NUCLÉAIRE IRANIEN

## LE CHEF DE LA DIPLOMATIE IRANIENNE ET LE DIRECTEUR DE L'AIEA FONT LE POINT À GENÈVE

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a affirmé que les tempêtes de sable qui frappent ces derniers jours la bande de Gaza ont aggravé la situation des personnes déplacées vivant dans des tentes de fortune dans l'enclave palestinienne, ravagée par deux ans d'agression génocidaire sioniste.

"Après le froid, la pluie, le vent et les inondations, une nouvelle couche de misère s'abat sur les personnes déplacées dans la bande de Gaza. Des jours de tempêtes de sable ont obscurci le ciel et recouvert les camps de tentes de poussière", a écrit M. Lazzarini dans un message publié dimanche soir sur les réseaux sociaux.

"C'est un défi supplémentaire alors que les gens peinent déjà à obtenir suffisamment d'eau pour se laver, et cela agrave les maladies respiratoires et cutanées dans un endroit où le système de santé s'est presque totalement effondré au milieu de la guerre" sioniste qui a dévasté l'enclave pendant deux ans, a-t-il poursuivi.

Et de souligner que "les équipes médicales et d'approvisionnement en eau de l'UNRWA travaillent sans relâche pour aider les personnes dans le besoin". "Les efforts d'aide internationale doivent signifier le retour de la dignité pour les habitants de Gaza, avec davantage de fournitures d'abri et sans entraves aux opérations sur le terrain. Il est temps de lever les restrictions" sionistes, a conclu le patron de l'UNRWA.

RI

## GHAZA

## AGGRESSION SIONISTE

## LES TEMPÈTES DE SABLE AGGRAVENT LA CRISE HUMANITAIRE

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a affirmé que les tempêtes de sable qui frappent ces derniers jours la bande de Gaza ont aggravé la situation des personnes déplacées vivant dans des tentes de fortune dans l'enclave palestinienne, ravagée par deux ans d'agression génocidaire sioniste.

"Après le froid, la pluie, le vent et les inondations, une nouvelle couche de misère s'abat sur les personnes déplacées dans la bande de Gaza. Des jours de tempêtes de sable ont obscurci le ciel et recouvert les camps de tentes de poussière", a écrit M. Lazzarini dans un message publié dimanche soir sur les réseaux sociaux.

"C'est un défi supplémentaire alors que les gens peinent déjà à obtenir suffisamment d'eau pour se laver, et cela agrave les maladies respiratoires et cutanées dans un endroit où le système de santé s'est presque totalement effondré au milieu de la guerre" sioniste qui a dévasté l'enclave pendant deux ans, a-t-il poursuivi.

Et de souligner que "les équipes médicales et d'approvisionnement en eau de l'UNRWA travaillent sans relâche pour aider les personnes dans le besoin".

"Les efforts d'aide internationale doivent signifier le retour de la dignité pour les habitants de Gaza, avec davantage de fournitures d'abri et sans entraves aux opérations sur le terrain. Il est temps de lever les restrictions" sionistes, a conclu le patron de l'UNRWA.

RI

## RELATIONS TRANSATLANTIQUES

## LE DOUTE PLANE...

Dimanche, à l'issue des trois jours de conférence, le président de la Conférence de Munich sur la sécurité (MSC) Wolfgang Ischinger a souligné que des doutes croissants planaient sur les relations transatlantiques.

Dans son discours de clôture, M. Ischinger a déclaré que le Rapport de Munich sur la sécurité publié cette année sous le titre "En cours de destruction" avait suscité des réactions variées. Tandis que le chancelier allemand Friedrich Merz a affirmé que le système international était non seulement attaqué, mais "déjà détruit", le Secrétaire d'Etat américain Marco Rubio a quant à lui

appelé à "son renouveau et sa restauration".

M. Ischinger a évoqué les interrogations croissantes sur la question de savoir si "ce que nous appelons autrefois l'Occident" partageait encore des valeurs communes, adhérait aux mêmes règles et faisait véritablement partie de la même équipe.

Il a également mentionné les avertissements lancés par les participants venus du Danemark et du Groenland, soulignant que le franchissement de certaines limites devait être pris très au sérieux.

Concernant la crise ukrainienne, M. Ischinger

l'a décrite comme une "question existentielle pour l'Europe", dont l'issue façonnera l'avenir du continent de multiples manières. Il a souligné que cette réalité devait être prise en compte non seulement en Europe, mais aussi aux Etats-Unis.

La 62e session de la MSC, qui s'est tenue de vendredi à dimanche, a porté sur des questions telles que la sécurité et la défense européennes, l'avenir des relations transatlantiques et les visions concurrentes de l'ordre mondial.

RI

# GUÉGUERRE ENTRE DISNEY ET LE MONDE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## TEL EST PLAGIÉ CELUI QUI AVAIT... PLAGIÉ !

*Le lancement de Seedance 2.0, l'IA de génération de vidéos de ByteDance, a déclenché une vague virale sur les réseaux sociaux. Mais derrière l'engouement des internautes, Disney dénonce un « pillage massif » de sa propriété intellectuelle. L'accusant d'avoir entraîné son modèle en reproduisant à l'identique des personnages emblématiques comme Spider-Man ou Baby Yoda.*

Par Yakout Abina

Quelques jours seulement après le lancement remarqué de Seedance 2.0, un modèle d'intelligence artificielle capable de générer des vidéos, Disney a adressé une mise en demeure à ByteDance. En cause : des séquences virales mettant en scène des personnages emblématiques comme Dark Vador ou Mickey, reproduits avec un réalisme saisissant. Le géant du divertissement, pourtant partenaire d'OpenAI, dénonce un « pillage massif » de sa propriété intellectuelle et entend défendre ses licences face à cette nouvelle vague de contenus générés par IA.

Depuis quelques jours, les réseaux sociaux X (ex-Twitter) et TikTok sont inondés de vidéos spectaculaires produites par Seedance 2.0, le nouveau modèle d'intelligence artificielle de ByteDance, maison mère de TikTok. Les internautes y découvrent des scènes improbables, comme celle où l'on voit Tom Cruise et Brad Pitt s'affronter sur un toit, des remakes de Star Wars ou encore des parodies visant directement l'IA générative.

Mais derrière l'engouement viral, Disney voit rouge. Selon des informations exclusives publiées par Axios le 13 février 2026, la firme américaine a adressé une mise en demeure à ByteDance. Ses avocats accusent l'entreprise chinoise d'avoir « aspiré » illégalement l'intégralité du catalogue Disney pour entraîner son modèle.

Dans sa lettre, Disney accuse ByteDance d'avoir livré un outil « préchargé avec une bibliothèque piratée des personnages de Disney, Marvel et Star Wars, comme si cette propriété intellectuelle inestimable était un clipart du domaine public ». Le groupe exige que ByteDance supprime immédiatement tout contenu associé à ses personnages piratés.

Dans sa plainte, le géant américain cite plusieurs exemples précis, à l'image de Spider-Man, Grogu (Baby Yoda) ou encore Peter Griffin. Selon l'entreprise, ces personnages apparaissent dans Seedance 2.0 comme des répliques exactes, pixel par pixel, des originaux. Pour Disney, il ne s'agit pas d'une simple ressemblance, mais d'un cas flagrant d'overfitting : il est impossible qu'il s'agisse d'une pure coïncidence. L'IA aurait été entraînée directement sur ses films. Pour rappel, Disney a investi 1 milliard de dollars dans OpenAI en 2025 pour être le partenaire exclusif de Sora, le modèle de génération de vidéos du créateur de ChatGPT. La plainte contre ByteDance ne se limite donc pas à une défense de la création artistique. Elle vise aussi à protéger un accord exclusif qui représente un enjeu financier et technologique majeur. Disney exige donc l'arrêt immédiat des infractions et menace Seedance de poursuites judiciaires si ces pratiques se poursuivent.

### Objectif : dominer le marché

Au-delà du conflit juridique, le bras de fer entre les deux géants illustre la course mondiale à l'IA générative : chaque acteur cherche à sécuriser ses contenus et ses partenariats pour dominer un marché en pleine expansion.

Depuis près d'un siècle, le nom de Disney est indissociable des contes de fées. Pourtant, derrière la poussière d'étoiles et le château iconique, se cache une réalité plus complexe : l'essentiel du succès de la firme repose sur des récits vieux de plusieurs siè-



cles, nés dans les villages d'Allemagne, de France ou du Danemark. Si certains parlent d'hommage, d'autres dénoncent un véritable hold-up culturel.

L'empire de la souris n'a pas inventé d'histoires, il les a « réinitialisées ». En puissant massivement dans le domaine public, le studio a transformé des récits souvent sobres et moraux en produits de consommation lissés pour le public américain. À l'exemple de Blanche-Neige et les Sept Nains (1937), qui, à l'origine, a été collecté par les frères Grimm en Allemagne. Dans la version originale, il était d'une violence inouïe : la Reine ne meurt pas d'une chute, mais est condamnée à danser avec des chaussures de fer chauffées au rouge jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ou encore le film Cendrillon (1950), un personnage fortement lié à celui de l'héroïne d'un conte du sud de la Chine, où la beauté de la personne est intimement liée à celle de son pied. Cette tradition a ensuite influencé la version de Charles Perrault en France. L'adaptation cinématographique, quant à elle, évacue les détails sanglants (les sœurs se coupent les orteils et le talon pour entrer dans la chaussure).

Cette « matière première » gratuite a permis à la firme d'économiser des fortunes en droits d'auteur tout en s'appuyant sur des récits déjà ancrés dans l'inconscient collectif. Mais le véritable point de friction ne réside pas dans l'adaptation elle-même, mais dans la propriété intellectuelle. En déposant des marques sur des noms comme « Blanche-Neige » ou « Pinocchio » (issu de l'œuvre de l'italien Carlo Collodi), Disney a réussi un tour de force : associer définitivement ces personnages à son esthétique, une stratégie que certains analystes qualifient aujourd'hui de « colonisation de l'imaginaire ».

Pendant des décennies, la stratégie de la

Walt Disney Company a tenu en une phrase : « Ce qui est à vous est à moi, ce qui est à moi est à moi. » Mais en ce milieu des années 2020, le miroir de la technologie et du droit renvoie au géant du divertissement une image qu'il n'avait pas prévue, celle d'un contributeur forcé au domaine public qu'il a tant pillé.

### De prédateur à proie

Pour comprendre l'ironie actuelle, il faut remonter à 1998. Face à l'échéance imminente des droits sur Steamboat Willie (la première apparition de Mickey en 1928), Disney déploie une armée de lobbyistes à Washington. Le résultat est le Copyright Term Extension Act, surnommé avec dédain le « Mickey Protection Act ». Cette loi a gelé l'entrée d'œuvres dans le domaine public pendant 20 ans aux États-Unis. Ce zèle législatif visait un objectif clair : empêcher que le processus de « disneyfication » ne s'inverse. Disney craignait qu'un autre studio puisse faire à Mickey ce que Walt avait fait au Chat botté de Perrault : le réinventer, le détourner, et surtout, en tirer profit sans verser un centime. Le 1er janvier 2024 a marqué une rupture symbolique : Mickey Mouse (version 1928) est officiellement tombé dans le domaine public. On a vu surgir presque instantanément des films d'horreur et des jeux vidéo parodiques utilisant la célèbre souris. Aujourd'hui, le studio ne fait plus seulement face à des concurrents humains, mais à une révolution industrielle sans précédent. Le prédateur de droits d'auteur est devenu à son tour la proie d'une nouvelle ère où la création est instantanée, décentralisée et, surtout, hors de contrôle. Le château iconique n'est plus une forteresse, mais un musée dont les portes ont été forcées par la technologie.

Y.A

ENVIRONNEMENT

## CONSOLIDATION DU PATRIMOINE FORESTIER NATIONAL

# NÂAMA RENFORCE SA PARTICIPATION AU BARRAGE VERT

*Plusieurs chantiers relevant de l'étape supplémentaire du programme de restauration et d'expansion du Barrage vert seront prochainement engagés dans la wilaya de Nâama. L'information a été communiquée lundi par les services locaux de la Conservation des forêts.*

Par Kahina Baghdad

Ces initiatives à portée stratégique s'intègrent dans une démarche de restauration des équilibres écologiques et de prévention de l'avancée désertique. Elles prévoient notamment la poursuite des aménagements d'espaces protégés et des campagnes de végétalisation dans les zones pastorales, dans le but d'accroître leurs ressources fourragères. S'ajoutent à cela des travaux de stabilisation des masses sableuses, l'implantation de ceintures arborées et forestières, ainsi que l'entretien des espaces déjà boisés.

Plusieurs collectivités territoriales sont concernées par ces aménagements. Dans la localité de Moghrar, au lieu-dit "El Bâtima", et à Asla, dans le secteur "Djedoub El Karia", des aires protégées et des plantations destinées au pastoralisme seront aménagées sur des étendues respectives de 200 hectares.

Une intervention de stabilisation des amas sableux est également programmée à "Oued El Berridj" sur le territoire d'Aïn Sefra, couvrant 50 hectares. Par ailleurs, une bande boisée de 30 hectares sera installée à Asla, tandis qu'une forêt artificielle de 20 hectares verra le jour dans le secteur "Taïnout" relevant de la même municipalité.

Dans le cadre de cette même initiative, la commune de Tiout bénéficiera de travaux d'entretien forestier sur 50 hectares. Un projet de culture fruitière est également planifié à Sfissifa sur une surface de 10 hectares, ainsi qu'une plantation longitudinale s'étend-



dant sur 15 kilomètres dans le secteur "Belgrade", traversant les territoires d'Asla et Tiout, selon les informations fournies.

Ces différents projets, dont les appels d'offres pour le choix des prestataires sont en cours de préparation, présentent un intérêt majeur en raison des bénéfices économiques et sociaux qu'ils généreront pour les résidents locaux. Ils participeront également, grâce aux étendues boisées et zones préservées intégrées au dispositif du Bar-

rage vert, à ralentir l'avancée des sables et à contrer la désertification.

Le territoire de Nâama abrite actuellement 173 352 hectares rattachés au Barrage vert, répartis sur six municipalités. Cette superficie représente environ 6% du territoire wilayal et 2,5% de l'emprise totale du projet à l'échelle nationale, précisent les services de la Conservation des forêts.

K.B

## POUR PROTÉGER SA FILIÈRE TOMATE LE NIGERIA DÉCLARE LA GUERRE AUX INSECTES PARASITES

Par Slimane Zoheir

Le Nigeria se positionne au deuxième rang des producteurs africains de tomates, derrière l'Égypte. Cependant, au-delà des difficultés liées à la conservation après récolte qui affectent déjà sérieusement ce secteur, les cultivateurs doivent affronter des invasions régulières d'organismes nuisibles.

Le département en charge de l'Agriculture a initié le 12 février une campagne exceptionnelle visant à endiguer l'expansion de la mineuse sud-américaine de la tomate, identifiée comme le prédateur le plus redoutable pour cette culture. Cet insecte appartenant à l'ordre des lépidoptères s'attaque au feuillage et aux fruits, provoquant des dommages qui peuvent anéantir 80 à 100 % des récoltes dans les parcelles non traitées.

D'après une annonce officielle relayée par le ministère de l'Information, cette action consiste à informer les producteurs, distribuer des produits agropharmaceutiques homologués et proposer un appui technique concernant les méthodes de gestion intégrée afin de maîtriser rapidement les foyers d'infestation.

Ce dispositif permettra également de promouvoir les semences HORTITOM4 et HORTITOM5, développées en 2025, qui conviennent autant à la culture en plein air qu'à la production sous abri ou goutte-à-goutte. Les autorités indiquent que ces variétés résistent efficacement aux maladies et offrent des rendements oscillant entre 21,7 et 27,2 tonnes par hectare. La tomate représente bien davantage qu'un simple légume largement cultivé et consommé sur le territoire national, elle constitue une ressource économique essentielle pour les exploitations familiales. Le Nigeria compte parmi les nations africaines les plus productrices, et cette filière génère des millions d'emplois dans les domaines de la culture, de la transformation, du transport et de la vente, a souligné Aliyu Sabi Abdulla, responsable de l'Agriculture.

Cette initiative fait suite aux alertes lancées l'année passée concernant des pertes significatives dans plusieurs régions septentrionales telles que Kano, Katsina et Kaduna, provoquées par le même ravageur. En mai 2025, le ministère évaluait ces dégâts à plus de 1,3 milliard de nairas, ce qui avait entraîné une flambée des prix sur les étals.

Le rapport annuel 2024 du Service national de vulgarisation agricole et de liaison pour la recherche soulignait notamment que l'État de Kano avait subi cette année-là de fortes pressions parasitaires, avec une re-crudescence notable de *Tuta absoluta*.

Les statistiques du NAERLS révèlent que la production nationale de tomates est demeurée quasi stable par rapport à l'exercice précédent, atteignant 3,73 millions de tonnes, réparties sur environ 824 000 hectares cultivés.

## L'INNOVATION UNIVERSITAIRE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT CONSTANTINE EXPLORE LES TECHNOLOGIES VERTES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Par Halim Dardar

L'établissement supérieur Assia Djebbar de Constantine a accueilli lundi une rencontre académique consacrée aux innovations écologiques, placée sous la thématique "l'agriculture durable intelligente et la souveraineté alimentaire". Des enseignants et des associations étudiantes issues de diverses institutions universitaires nationales ont pris part à cette manifestation.

Cette rencontre scientifique, dont l'intitulé "Rassemblement des clubs scientifiques engagés pour l'environnement et le développement pérenne" a été choisi comme devise, figure au programme annuel établi par la Direction de la vie étudiante relevant du ministère tutelle.

Selon les organisateurs, cette initiative ambitionne de stimuler la créativité dans le domaine environnemental et d'accroître le recours aux innovations technologiques contemporaines pour perfectionner les méthodes culturelles, garantissant ainsi la pérennité des ressources naturelles.

Le professeur Rabah Tabdjoune, directeur de l'ENS Assia Djebbar, a souligné que ce colloque s'inscrit dans la dynamique nationale encourageant la mutation vers une économie respectueuse de l'environnement et fondée sur la connaissance. Il a mis en avant la nécessité d'intégrer les avancées techniques dans le secteur agricole pour relever les défis posés par la diminution des ressources et les bouleversements climatiques.

Ce responsable a également indiqué que cette manifestation scientifique vise à promouvoir la recherche concrète et le partage d'expertises entre spécialistes des domaines technique et agricole durable,

tout en consolidant le rôle de l'université dans la gestion des problématiques liées au développement national.

Il a particulièrement salué l'implication constructive des associations scientifiques étudiantes et leur apport à la vulgarisation des principes environnementaux ainsi qu'à l'élaboration de projets novateurs. Ces structures constituent, selon lui, un pilier fondamental pour appuyer les actions de préservation écologique et encourager un développement pérenne à travers des réalisations concrètes et des actions pédagogiques favorisant l'engagement citoyen des jeunes.

Madame Ramla Belhaddef, responsable des activités culturelles et sportives au sein de l'ENS, a pour sa part annoncé que ce colloque propose des ateliers pratiques et des présentations portant notamment sur les applications de l'intelligence artificielle. Un concours récompensant le "projet le plus remarquable" est également organisé, mettant en compétition vante initiatives originales à dimension environnementale.

Cette démarche contribue significativement au partage des savoirs, à la création de collaborations fécondes et à la mise en valeur du rôle universitaire dans l'enracinement des concepts de durabilité écologique en lien avec l'autosuffisance alimentaire.

Les ateliers proposés visent par ailleurs à nourrir la créativité étudiante et à inciter les participants à formuler des réponses concrètes aux défis environnementaux contemporains. Les projets présentés seront soumis à l'appréciation d'un jury composé d'enseignants et de professionnels du secteur, a précisé la même responsable.

H.D

S.Z

## CARTOGRAPHIE SOCIALE DE L'ALGÉRIE

## MME MOULOUDJI INSTALLE LE GROUPE CHARGÉ DE SON ÉLABORATION

Mandatée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a procédé, lundi, à la mise en place d'un groupe de travail multisectoriel et pluridisciplinaire chargé de concevoir la cartographie sociale de l'Algérie, selon un communiqué émanant de son département ministériel.

Par Malek Gaya

Cette démarche d'envergure nationale, conduite sous l'autorité du Premier ministre et coordonnée par le secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ambitionne de « traduire concrètement la politique de l'Etat algérien, conduite par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses orientations visant l'ancrage de la justice sociale, la rationalisation du soutien social et l'élévation du niveau de vie du citoyen, en plaçant celui-ci au centre des politiques publiques et des programmes gouvernementaux », souligne la même source.

Dans cette perspective, il est question de « mettre au point des instruments d'analyse globaux et intégrés, capables de produire un diagnostic scientifique rigoureux et multidimensionnel, reposant sur des indicateurs démographiques, sociaux et économiques ». Le groupe de travail, dont l'installation a été présidée par la ministre au Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS) de Birkhadem, réunit l'ensemble des départements ministériels, ainsi que le Haut-commissariat à la numérisation (HCN) et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE).

Il regroupe également l'Agence de développement social (ADS), le Centre de recherche



en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), l'Office national des Statistiques (ONS), l'Agence nationale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire (ANAAT), le Centre de recherche en économie appliquée pour

le développement (CREAD), en plus d'un panel d'experts spécialisés dans les sciences sociales et économiques, conclut la même source.

M.G

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID  
ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE SOUS LE THÈME "DES CHOUHADA, SYMBOLES SANS SÉPULTURES"

L'Association "Mechaâl Echahid", en coordination avec le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMN54), a organisé, lundi, à Alger, une conférence intitulée "Des Chouhada, symboles sans sépultures", à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, le 18 février de chaque année.

Dans une allocution lue en son nom par la cheffe du service des activités scientifiques, Fadila Haffaf, le directeur du CNERMN54, Hocine Abdessatar, a souligné l'importance de recueillir les témoignages des moudjahidine et des ayant droit des martyrs, en vue de préserver la Mémoire nationale.

De son côté, l'enseignant à l'université d'Alger 2, Allal Bitour, a évoqué plusieurs figures emblématiques de chouhada "ayant conjugué conscience, action sur le terrain et sacrifice absolu pour la partie", citant notamment Larbi Tébessi, M'hamed Bougara, Abderrahmane Mira, Hamou Boutélib et Djilali Bounaama, rappelant que la partie française "ne s'est pas contentée de les assassiner, mais continue, à ce jour, d'entretenir l'opacité quant aux circonstances de leur marty".

Ces héros "ont été victimes d'opérations de liquidation brutale et d'enlèvements ayant conduit à leur martyr dans des circonstances obscures, sans laisser à leurs familles des sépultures où se recueillir", a-t-il ajouté.

Dans ce sillage, le président de l'Association "Mechaâl Echahid", Mohamed Abbâd, a mis en exergue la souffrance des familles des martyrs, qui "ignorent encore aujourd'hui la vérité sur ce qui est arrivé à ces hommes vaillants ayant consenti les plus grands sacrifices pour la patrie".

Pour sa part, Tarik Mira, fils du Chahid Abderrahmane Mira, a livré un témoignage poignant sur les circonstances de l'enlèvement de son père par les forces coloniales françaises.

Au terme de la rencontre, plusieurs familles de chouhada de la Révolution du 1er Novembre 1954, ont été honorées.

TRANSPORT DES VOYAGEURS DURANT LE MOIS SACRÉ  
DES MESURES POUR ASSURER LA FLUIDITÉ, LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES

Par Ikram Haou

Dans le cadre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, des programmes de dessertes ont été mis en œuvre à travers l'ensemble des wilayas du pays afin d'assurer le déroulement du mois de Ramadhan dans les meilleures conditions et de répondre aux besoins des citoyens. Afin de satisfaire la demande croissante en matière de transport durant le mois de Ramadhan, la Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (SOGRAL) a indiqué, lundi dernier, qu'elle allait renforcer les dessertes quotidiennes et ajuster les horaires de travail durant tout le mois de Ramadhan, où le nombre de dessertes supplémentaires s'élève à 2 170, qui seront mises en service dès cette semaine.

À cette occasion, SOGRAL, en coordination avec les directions des transports des wilayas et les entreprises de transport publiques

et privées, a programmé un total de 1 050 dessertes quotidiennes à travers les différentes wilayas du pays, lesquelles seront assurées en fin d'après-midi et en soirée, afin d'éviter que les départs ne coïncident avec l'heure de la rupture du jeûne.

Parallèlement, SOGRAL a mobilisé du personnel supplémentaire, des agents d'entretien et de sécurité, ainsi que des guichetiers, tout en respectant les horaires de travail de ce nouveau programme et en assurant la continuité des services dans les gares.

De plus, le service sera renforcé par l'envoi de correspondances aux commerçants pour garantir la disponibilité des prestations avant et après l'iftar. Des espaces de prière ouverts 24h/24 ont également été aménagés dans différentes gares routières.

De la part du PDG de SOGRAL, M. Fares Tazarart, il est jugé nécessaire d'accompagner l'application de ce programme par le recours aux mécanismes de numérisation afin de faciliter l'acquisition des billets et le paiement électronique. Il a également invité les voyageurs à

RADIO ALGÉRIENNE

UNE GRILLE DE PROGRAMMES RICHES ET DIVERSIFIÉS POUR LE RAMADAN 2026

La Radio algérienne, à travers ses chaînes nationales, thématiques et régionales, a élaboré une grille de programmes aux contenus riches et diversifiés, adaptés au mois de Ramadhan 2026, indique cet établissement public.

Son nouveau catalogue inclut des programmes "soigneusement conçus" de façon à répondre aux "goûts des auditeurs" durant ce mois sacré à travers une fusion équilibrée de spiritualité, de culture, de divertissement, de solidarité et de variétés, précise la Radio algérienne dans un communiqué.

La Chaîne I propose 11 nouveaux programmes tels que "Consommer avec modération", "Nostalgie", "Miséricorde" et "bayna el mastour wa el mandour". D'autres programmes comme "Nuits du Ramadhan" et "Avec vous pendant le Ramadhan" font également partie de ce catalogue, incluant également des pièces radiophoniques au thème socio-éducatif.

De son côté, la Chaîne II d'expression amazighe a élaboré des programmes axés sur des personnalités islamiques algé-

riennes, la musique traditionnelle algérienne et des initiatives de solidarité, en plus du programme de solidarité "Nous sommes les enfants de demain", dédié aux enfants atteints de cancer.

Fidèle à sa mission spirituelle, Radio Coran propose également un catalogue riche qui, outre ses émissions principales, inclut des productions originales comme "Les petits du Saint Coran", "Retrouvailles du Ramadhan" et "Lumières derrière les murs". La Chaîne III présente, quant à elle, une grille variée alliant culture, interaction et divertissement à travers des émissions notamment "Culture Show" et "Avec vous pendant le Ramadhan", ainsi que des programmes interactifs avant l'Iftar (rupture du jeûne), débats, soirées artistiques et émissions religieuses.

Pour le jeune public, Radio "Jil FM" privilégie les émissions de divertissement interactives et les débats à travers notamment "Dima M'lah", "Mour Iftour", "Qalb El louz" en plus des programmes de sensibilisation dédiés à la santé nutritionnelle et des émissions destinées aux

jeunes. La Radio Culture mise, pour sa part, sur des programmes "riches" et "soutenus", traitant de thèmes culturels, intellectuels, littéraires, historiques et de divertissement, dans un mélange harmonieux qui reflète les valeurs spirituelles du mois sacré et enrichit le paysage culturel.

La Radio Internationale, a conçu une nouvelle grille composée de 13 émissions adaptées au Ramadhan et à sa vocation de chaîne d'information analytique traitant des enjeux humanitaires actuels, alors que "Zaman FM", chaîne thématique dédiée à l'art et la musique, propose des émissions notamment "Hanin" (Nostalgie) et "Raman Dzaman" ainsi que des sketches humoristiques.

La grille fait place également à des programmes de proximité diffusés à travers les stations régionales qui proposent des émissions interactives et des programmes mettant en lumière les intellectuels algériens, le patrimoine culturel et religieux, la mémoire nationale ainsi que les actions de solidarité durant le Ramadhan.

RA

## NUITS CULTURELLES PENDANT LE RAMADHAN

## LE TNA VOUS DONNE RENDEZ-VOUS POUR DES SOIRÉES INOUBLIABLES

Le Théâtre National Algérien (TNA) a dévoilé, hier lundi, son programme spécial pour le mois sacré de Ramadan 2026. Une édition qui établit un pont entre modernisation des services et devoir de mémoire, en rendant hommage à deux figures emblématiques du théâtre et de la résistance : Azzedine Medjoubi et Mohamed Boudia.

Par Chaimaa Sadou

Dès l'entrée du TNA, l'affiche géante donne le ton. Du 23 février au 16 mars 2026, l'institution culturelle se transformera en un véritable carrefour culturel pour les "Nuits du Ramadan". Pendant 22 jours, un marathon de spectacles variés est proposé au public, avec un rendez-vous fixe chaque soir à 22h00 dans la salle Mustapha Kateb. La conférence de presse, animée par le directeur général Mohamed Yahiaoui, le directeur artistique Djamel Guermi et le responsable de la programmation Sofiane Bouchamouche, a permis de détailler les contours de cette édition placée sous le signe de la diversité.

**Un héritage mis en lumière**

Au-delà des festivités, le TNA utilise cette période de forte affluence pour éduquer et rendre hommage. Une exposition riche en archives rares, installée dans le hall, retrace le parcours de l'homme de théâtre Azzedine Medjoubi, assassiné il y a 31 ans. Des pièces cultes comme Hafila Tassir (1985) ou Al-Dahaliz (1983) sont mises à l'honneur, rappelant l'importance de la transmission aux jeunes générations.

Par ailleurs, la "Personnalité du Mois" est dédiée à Mohamed Boudia. Figure complexe et fascinante, Boudia n'était pas seulement un dramaturge majeur, auteur de pièces comme L'Olive ou La Naissance, mais aussi un militant engagé pour la cause palestinienne. Victime d'un assassinat ciblé par le Mossad en 1973,



sa présence symbolique sur l'affiche ancre la programmation dans une tradition d'art engagé, une référence marquée à ceux qui ont fait du théâtre un outil de lutte et de réflexion.

**Une programmation entre valeurs sûres et nouvelles voix**

Côté scène, le programme fait la part belle à la diversité des genres. Aux côtés de grandes pointures de la chanson algérienne, garantes d'un succès populaire, comme Abdelkader Chaou (13 mars), Meriem Benallal (14 mars) ou encore Hamidou (28 février), le TNA ouvre sa scène à des artistes contemporains. La

présence du groupe mythique Ti-koubaouine (10 mars) ou de la comédie musicale "MazalnaHna" (11 mars), tous deux programmés au tarif le plus élevé (2000 DA), confirme leur statut de têtes d'affiche de cette saison. Le public pourra également découvrir des spectacles de stand-up, de théâtre pour adultes comme "Ghoudwa Ya Men Ach" (1er mars), ou des soirées spirituelles avec "Hadra et Diwan" (2 mars).

**Un tournant dans la billetterie**

L'innovation majeure de cette édition réside dans la généralisation de la billetterie en ligne. Le TNA a officialisé son partenariat

avec la plateforme Sacadou, permettant aux spectateurs d'acheter leurs billets directement sur le site officiel du théâtre ([www.tna.dz/billetterie](http://www.tna.dz/billetterie)). Cette innovation met fin aux longues files d'attente, en offrant une réservation rapide et sécurisée.

Les tarifs, volontairement variables (de 500 DA à 2000 DA), visent à rendre la culture accessible au plus grand nombre. Selon les informations recueillies lors de la conférence, le modèle économique repose sur un "billet partage" : 50% des recettes sont reversées aux artistes, et 50% à l'institution, assurant ainsi l'équilibre financier de l'opération. Les guichets physiques restent bien évidemment ouverts pour les publics non-initiés au numérique.

Enfin, sur le plan télévisuel, le comédien et présentateur Kamel, présent lors de la conférence, a annoncé qu'il animerait cette année l'émission culturelle "Shadarat" sur la chaîne de télévision algérienne, une vitrine pour le patrimoine musical classique du pays.

Avec cette édition 2026, le Théâtre National Algérien prouve qu'il est possible de conjuguer tradition et modernité. En honorant la mémoire de ses illustres prédecesseurs tout en embrassant les outils numériques, il se positionne comme un espace culturel vivant, ouvert sur son temps et soucieux de toucher toutes les générations. Les "Nuits du Ramadan" s'annoncent comme un rendez-vous incontournable, où le divertissement ne fait pas oublier la profondeur de l'histoire.

C.S

**COLLOQUE À MASCARA  
L'IMPORTANCE DES TEXTES DE THÉÂTRE DANS LA PRÉSÉRATION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE NATIONALE**

Les participants à un Colloque national intitulé "Problématique du texte théâtral algérien entre écriture, adaptation, emprunt et traduction", organisé, lundi à Mascara, ont mis en exergue l'importance des textes dramatiques algériens dans la préservation de l'identité culturelle nationale.

Mme Nadjet Benkamla, de l'Université Ibn Badis de Mostaganem, a souligné le rôle de ces textes dans la sauvegarde de l'identité culturelle nationale, à travers la mise en valeur des coutumes et traditions de la société, ainsi que l'intégration des dialectes locaux sur scène. Elle a indiqué qu'ils reflètent les spécificités culturelles de la société, citant notamment les œuvres théâtrales d'Abdelkader Alloula, Tahar Ouattar et M'hamed Benguettaf.

Pour sa part, M.

Zouira Ayad, de l'Université Ahmed-Zabana de Relizane, a estimé que les textes théâtraux algériens ont contribué à renforcer le sentiment d'appartenance nationale et à préserver l'identité culturelle, notamment en développant la conscience populaire durant la glorieuse Révolution de libération, à l'image des pièces de Mahieddine Bachtarzi et Mustapha Kateb.

De son côté, Mme Israa Seghiri, de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, a considéré que ces textes constituent une contribution qualitative à la littérature arabe moderne, au regard d'œuvres marquantes demeurées ancrées dans l'histoire du théâtre algérien, telles que "El Goual" et "El Adjoud" de Abdelkader Alloula.

Mme Nouioua Nas-

sima, de l'Université de Mostaganem, a affirmé pour sa part que les textes théâtraux algériens ont largement contribué à documenter les grands événements historiques de l'Algérie, notamment les résistances populaires et la Guerre de libération, estimant que le texte théâtral participe à la préservation de la mémoire nationale pour les générations futures.

Pour rappel, ce Colloque a été organisé par le Laboratoire des méthodes critiques contemporaines et analyse du discours de la Faculté des lettres et des langues de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, avec la participation d'enseignants et de chercheurs issus de plusieurs universités du pays

RC

**POUR LES SOIRÉES DU RAMADHAN À SAÏDA  
DÉTENTE ET ACTIVITÉS CULTURELLES VARIÉES AU MENU**

La Maison de la culture et des arts Mustapha-Khalef de Saïda abritera une série d'activités culturelles variées pour l'animation des soirées du mois sacré de Ramadhan 2026, a indiqué, lundi, cet établissement culturel. Ce programme culturel, élaboré par la Maison de la culture et des arts, comprend des soirées artistiques consacrées à l'inchad et au madih religieux, animées par les cheikhs du genre bédouin de l'Association de culture populaire, ainsi que par la Caravane de l'inchad, du madih religieux et de la musique de la commune d'Ouled-Khaled et la troupe "El Kafila" du chant religieux (Inchad), précise la même source. Des galas artistiques de musique andalouse, haouzi et chaâbi seront également organisés, avec la participation d'associations culturelles locales telles que "Ahabab El-Youm" "El Farachat Ethakafia", "Rouad El Fen pour la jeunesse", "Essomoud des arts populaires", ainsi que "l'Orchestre de l'artiste Habib Hadjadj", ajoute la même source.

Le programme comprend également des spectacles folkloriques et des soirées de musique du genre diwane, présentés par les associations "Ahl El Gnaoui Ouled Saïda", la troupe "Moulay El Meghili pour le folklore", "Sidi Blal", "Chabab El Hidab El Oulia", "Ahl Gnaoua", "Moulay El-Meghili El-Baroud" et "Moulay Hachem El-Baroud".

Par ailleurs, le public de Saïda est convié à assister, durant ces soirées, à des représentations théâtrales et à des projections cinématographiques, notamment le film "Zabana" du réalisateur Saïd Ould-Khalifa, ainsi que la pièce de théâtre "Djanah Edhal" présentée par la troupe Ibn Sina (Oran).

RC

LES  
ÉVÉNEMENTS

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

# UN CAS EMBLÉMATIQUE DE GÂCHIS MONUMENTAL (1/2)

*Texte de l'intervention de l'auteur au colloque organisé le 10 septembre 2025 à Genève par la RADDHO (Rencontre Africaine pour la défense des Droits de l'Homme), intitulé "L'Afrique à la croisée des chemins dans la géopolitique internationale. L'auteur, consultant auprès de la RADDHO, a traité du cas de la République Démocratique du Congo.*

Par René Naba

**L**a République Démocratique du Congo, c'est l'histoire d'un immense gâchis. De sorte que le Congo ex belge a justifié tous les stéréotypes nourris par les colonialistes occidentaux à l'égard de leurs anciens colonisés africains, de même que leurs présupposés idéologiques. Et mériter pleinement tous les tourments qu'il a subis depuis son accession à l'Indépendance en 1960, soit il y a 65 ans.

## Un gâchis monumental dont voici la narration:

Unique pays de l'Afrique francophone à avoir mené un combat pour son indépendance, quand les autres ont eu une indépendance octroyée, ce pays était destiné à jouer un rôle privilégié. Mais cet espoir a été tué dans l'œuf. D'abord du fait de ses propres citoyens, en tête desquels Moïse Tshombé, l'affairiste allié de l'Union Minière, le trust colonial qui avait exploité sans vergogne les richesses du pays, ordonnateur de la sécession du Katanga; Puis le caporal Joseph Mobutu, ensuite, l'assassin du père de l'indépendance du Congo ex belge, le charismatique Patrice Lumumba. Enfin Laurent Désiré Kabila, qui s'associera avec le Rwanda et l'Ouganda pour évincer Mobutu avant de se retourner contre ses anciens alliés et périr assassiné. (1)

Ce pays le plus peuplé, le plus riche et le plus grand par la superficie de l'Afrique francophone avait vocation à devenir le pays pilote de la frange francophone du continent noir. Il est devenu la proie idéale de ses voisins, objet de la convoitise de bon nombre de pays limitrophes. Du fait de la cupidité de ses dirigeants, de leur nanisme, de leur veulerie, de leur cécité politique, de leur incompétence et de leur irresponsabilité. L'accord de paix négocié, vendredi 27 juin 2025 entre le Rwanda et la République démocratique du Congo par les États-Unis a plus à voir avec l'intérêt de Washington pour les minerais critiques et sa rivalité avec la Chine qu'avec la paix en Afrique. Cette guerre a duré trente ans et fait plusieurs millions de morts. Cerise sur le gâteau: L'entrée en scène des Islamistes a constitué un élément de complication complémentaire à l'imbroglio congolais. Un mois après la conclusion de cet accord, le groupe armé formé à l'origine d'anciens rebelles ougandais et qui a fait allégeance au groupe Etat islamique, a attaqué la paroisse Bienheureuse-Anuarite de Komanda dans la province de l'Ituri, selon des responsables locaux. Plus de 43 personnes ont été tuées dans une attaque des rebelles Forces démocratiques alliées (ADF, pour son sigle anglais), contre une église catholique dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), selon un nouveau bilan de l'ONU publié dans la nuit de dimanche 27 à lundi 28 juillet 2025.

(Pour aller plus loin sur ce thème, cf ce lien : <https://www.les-crises.fr/un-enfer-passe-sous-silence-l-infame-guerre-sans-fin-au-congo/>)

1960: L'indépendance de 16 pays africains et leur admission à l'ONU fait basculer le vote majoritaire des anciennes puissances coloniales et plonge dans une grande nervosité les puissances occidentales qui vont s'appliquer méthodiquement à vider sa substance cette indépendance. Et pour cause les nouveaux venus sur la scène internationale ont pour nom Patrice Lumumba (Congo Léopoldville), Kwameh Nkrumah (Ghana), Modibo Keita (Mali). Mais cette belle brochette de dirigeants charismatiques connaîtra rapidement un sort funeste, remplacé par des dirigeants d'opérette, caricaturaux à l'extrême. Rétrospectivement se pose la question de savoir à quel besoin impérial répond le souci mégalomaniacal de ces sous-fifres coloniaux de se propulser au firmament de la hiérarchie, le caporal Mobutu au rang de Maréchal, le sergent John Okello, auto-proclamé Maréchal de Tanzanie avant de basculer dans les ténèbres de l'histoire et son pays fusionnant avec Tanganyika pour devenir la Tanzanie. Ou de l'ancien sergent de l'armée française de la guerre d'Indochine, Jean Bedel Bokassa, auto-proclamé Empereur avant d'être déchu par des anciens protecteurs. L'Afrique indépendante après six siècles d'esclavage, d'exploitation intensive, de dé-personnalisation a trahi les espoirs nourris par des pères fondateurs.



Pour garder le contrôle de l'industrie minière de l'ex-Congo belge, le Roi Baudouin fait alliance avec le président américain Dwight Eisenhower afin de maintenir sous la coupe occidentale l'une des plus grandes réserves connues d'uranium, indispensable à la fabrication de bombes atomiques. Le Congo cristallisait alors les tensions de la guerre froide et le contrôle des richesses stratégiques du sous-sol africain. C'est alors que le département d'État engage sa soft power pour appâter le chaland et détourner l'attention sur les véritables intentions des Occidentaux: l'«ambassadeur du jazz» Louis Armstrong est envoyé pour gagner les cœurs et les esprits de l'Afrique. Sans le vouloir, celui-ci devient un écran de fumée pour détourner l'attention du premier coup d'État postcolonial en Afrique, conduisant à l'assassinat du premier dirigeant démocratiquement élu du Congo.

Voir à ce propos le documentaire « Bande son pour un coup d'état » de Johan Grimonprez (2024) Malcolm X relèvera à ce propos, non sans pertinence, que les États-Unis qui se présentent comme le « chef du Monde Libre », privent de leur libertés essentielles 20 pour cent de la population américaine, les afro-américains.

L'indépendance africaine constituera un des éléments déclencheurs de la lutte pour les droits civiques aux États-Unis, qui prend de l'ampleur à cette date.

Pays d'Afrique centrale, la République Démocratique du Congo est grande comme quatre fois la France, quatre vingt fois la Belgique. Il est le 11<sup>e</sup> état du Monde par sa taille avec ses 2.345.410 km<sup>2</sup>. Pour une population de 105 millions d'habitants, contre 14 millions pour le Rwanda voisin.

En comparaison, le Rwanda, ou le « pays de mille collines », est un pays d'Afrique de l'Est, dans la région des grands lacs, qui s'étend sur 26.335 km<sup>2</sup>, soit dix fois moins que la RDC. Il partage des frontières avec, au nord, l'Ouganda, à l'est, la Tanzanie, au sud, le Burundi, et à l'ouest, la République démocratique du Congo.

Quatrième pays le plus peuplé d'Afrique derrière le Nigeria, l'Éthiopie, et l'Egypte, la RDC est le pays francophone le plus peuplé. La RDC est le deuxième plus vaste d'Afrique après l'Algérie.

L'Algérie partage des frontières terrestres avec ses 6 pays voisins et 1 territoire non autonome (Sahara occidental). La Libye, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, le Niger, et la Tunisie pour un total de 6.734 km. La RDC est, elle, limitrophe de dix pays. Elle s'étend de l'Océan Atlantique au plateau de l'Est et correspond à la majeure partie du bassin du fleuve Congo, qui constitue la véritable colonne vertébrale du pays.

La RDC partage ses frontières avec dix pays: l'enclave de Cabinda (Angola), le Congo Brazza, la République Centrafricaine, le Soudan du Sud, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi, la Tanzanie et la Zambie, enfin l'Angola.

Ex colonie belge, la RDC est membre de l'Organisation internationale de la francophonie depuis 1977.

## La spécificité africaine. Une indépendance tardive et formelle

L'Afrique est le continent qui a le plus tardivement accédé à l'indépendance, particulièrement la zone subsaharienne.

Le Ghana, ancienne Gold Coast, l'a été en 1957 et la décolonisation de l'Afrique noire francophone dans la décennie 1960, sans la moindre guerre de libération nationale. Les seules guerres de libération menées ont été les guerres de libération des places, les guerres d'accaparement des palaces et des limousines.

Nullement le fait de la générosité française, l'indépendance octroyée d'un trait aux 13 colonies de l'Afrique occidentale et centrale française (Sénégal, Mauritanie, Guinée, Mali, Côte d'Ivoire, Niger, Gabon, Tchad, Cameroun, Congo Brazza, Haute Volta, Dahomey, République Centrafricaine) répondait à des nécessités de survie démographique.

Contrairement à l'Afrique portugaise où Samora Machel (Mozambique), Holden Roberto et Agostinho Neto (Angola) et Amílcar Cabral (Guinée-Bissau) ont durement croisé le fer contre leur colonisateur pour accéder à l'indépendance.

Le lestage de l'empire français s'est opéré sous couvert d'une Grande Communauté Franco-Africaine, permettant à la France de concéder une indépendance formelle à ses anciennes colonies, tout en maintenant sous contrôle ses anciennes possessions. Du beau travail d'équilibriste.

## Les figures emblématiques

« Il existe quelqu'un de pire que le bourreau, c'est son valet » Mirabeau. Toutes les figures emblématiques du combat pour l'indépendance ont été limogées par leurs compatriotes, sous traitants des anciens colonisateurs, quand ce n'est pas par le colonisateur lui-même qui s'en est chargé...

Comme ce fut le cas avec Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), à Omar Bongo (Gabon), à Mobutu (Congo Kinshasa) à Denis Sassou Nguesso (Congo Brazza), une pratique qui perdure près de 60 ans après l'indépendance, alors que l'Afrique a fait l'objet de la plus forte dépossession de l'histoire, de la plus forte spoliation de l'Histoire.



# Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## LE RÊVE DE LA LUNE

seulement. Es-tu prête à ça ? La Lune prit le temps de réfléchir. Finalement, l'amour l'emportant sur la raison, elle accepta. L'Astre la fit descendre sur Terre et changea son apparence : sa beauté n'avait d'égal que son ancien éclat lunaire, ses cheveux blancs tombaient en cascade sur ses petites épaules et lui descendaient jusqu'à mi-dos. Elle était petite et mince. Le magicien l'avait même habillée d'une robe d'un bleu nuit extraordinaire.

La Lune était heureuse, elle songeait à sa future vie. De ce pas, elle s'empessa de rejoindre son bien-aimé qui n'était autre que le prince des Dunes. Le hasard faisant bien les choses, elle l'aperçut ce même soir, assis sur une dune de sable. La nuit était noire comme le désespoir mais elle le reconnaît. Tout en s'approchant, elle entendit comme des reniflements. Était-il en train de pleurer ? "Pourquoi pleurez-vous monseigneur ?" s'enquit la Lune, affligée de le voir dans un tel état. - Ma Dame, elle a disparu. Jamais plus elle n'éclairera mes nuits. - Enfin, de quoi parlez-vous ? - La lune, chaque soir je la contemple et je lui parle. Ce soir, elle n'est plus et mon cœur est perdu. Quelle chance pour la Lune, c'était le moment de dire à ce prince qu'elle n'était pas très loin, mais juste là, à côté de lui. Elle allait pouvoir lui réchauffer le cœur. - Oh monseigneur, c'est moi... Oui, c'est moi la Lune. Entre deux larmes, le prince la regarda attentivement. Elle était une belle jeune femme, mais sa beauté n'était rien comparé à celle de la lune qui avait volé son cœur. - Pardonnez moi, jeune dame, mais nul ne saurait remplacer ma belle. - Mais puisque je vous dis que je suis celle que vous pleurez ! - Assez ! N'avez-vous pas honte de faire souffrir un homme déjà brisé ? Je ne trouve rien en vous qui ressemble à celle que j'aime. Je souhaite que vous ne réapparaissiez plus jamais devant moi.

Cette dernière était déterminée à affronter tous les obstacles qui se dressaient sur sa route. - Je ferais n'importe quoi, déclara-t-elle. - Si tu poses le pied sur ce monde, tu ne pourras plus revenir ici. Ma magie est limitée et je ne pourrais pas faire faire le voyage que dans un sens



coeur lui faisait mal et elle pensait à quel point sa décision avait été égoïste. Cependant, vouloir toucher l'être aimé est-il si égoïste ? C'est avec cette question en tête que la Lune resta assise sur la plus haute dune du royaume. On raconte que cette nuit-là, elle pleura si fort que la neige tomba sans fin. Le désert de sable était à présent un désert de glace. La Lune était désormais perchée sur une dune d'une hauteur impressionnante. Elle pouvait presque toucher le ciel, ce monde qui lui manquait tant. Son monde. Ses sœurs étoiles, attristées par son sort, se mirer d'accord. Puisque l'Astre ne pouvait la ramener, elles décidèrent de toutes se casser une branche. Ces milliers de bouts d'étoiles furent assemblés par le Soleil, qui appréciait également la Lune. Il les fit fondre légèrement et en forma une corde longue de plusieurs centaines de mètres, d'une solidité à toute épreuve. La Lune, dans un moment de solitude extrême, vit tomber sur sa dune une corde d'une brillance intense. Elle la crut de cristal mais sans y réfléchir plus longtemps, la saisit à deux mains et y grimpa.

Le parcours était long et ses petites

mains étaient en sang. La corde était tranchante à souhait mais peu importe, elle se promit d'y arriver, même si pour cela elle devait perdre la vie. Lorsqu'elle arriva au Niveau Intermédiaire, un espace ne faisant partie ni de la Terre, ni du ciel, elle retrouva sa forme originelle, à l'exception près que ses mains abîmées avaient laissé place à des cratères sur sa surface lisse. Le Vent s'invita à l'événement et souffla fort, très fort pour détruire la corde et par conséquent, le passage entre les deux mondes. On raconte que la Lune ne brilla jamais tant depuis. Les Étoiles étaient devenues plus que des sœurs pour elle et leur scintillement devint irrégulier, ce qui donnait encore plus de charme au ciel. Le prince retrouva sa belle et l'aima encore plus. Il lui parlait toutes les nuits et craignait qu'elle reparte un jour. La Lune l'aimait de là-haut et ne changerait ça pour rien au monde... Rester soi-même... On ne peut Changer mais Evoluer.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 16 février 2026

## L'HOMME BLEU

Il posa la main sur sa poitrine.

- L'homme est différent, continua-t-il.

Tu es ici avec nous, toi qui viens d'ailleurs.

Mais crois-tu que tu puisses devenir un homme du désert ?

Tu as une âme qui est à toi et qui, depuis les Hommes d'Hier de ton monde, a été sculptée jour après jour.

Si tu y renonces, si tu crois pouvoir changer d'âme comme on change de voile de front et de bouche, tu te trompes.

Il faudra que le vent transforme en sable toutes les montagnes de l'Aïr, du Tassili ou du Hoggar, pour que les hommes aient oublié ce qu'ils sont, et appartiennent au même troupeau.

celui qui renonce à sa mémoire aujourd'hui n'est plus rien qu'un homme seul et perdu.

Le serpent n'est pas une autruche, et tu n'es pas un homme du désert ...

L'Homme Bleu effaça les cercles sur le sable.

Il se redressa. Le vent avait cessé de souffler.

D'un mouvement lent, il rejeta les pans de la tente,



et le froid vif se glissa sous le toit.

- Le vent s'est enfui, mais le froid demeure, dit l'Homme Bleu.

Dehors, dans la voûte noire du ciel, les grandes traînées blanchâtres constituées d'étoiles innombrables partageaient la nuit.

- C'est la grande caravane, indiqua l'Homme Bleu en les désignant.

Celui qui les a créées a donné aux hommes le moyen de trouver leur chemin.

Il s'assit sur le sable, traça du bout du doigt une longue ligne droite.

- Si tu ne retiens de ma parole que quelques mots, dit-il, que ce soient ceux-ci :

"Marche en avant de toi-même, comme le premier chameau de la caravane".

(extrait du livre "Sagesse de l'Homme Bleu", auteur : Amenokal Alhavi )

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 16 février 2026

# ENTRE NOUS



## Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
------	------	-----	---------	------

05:27	12:34	15:48	18:15	19:36
-------	-------	-------	-------	-------

## PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

### THÈME D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE ORGANISÉE PAR LA COUR D'ALGER

*La protection des données à caractère personnel a été le thème d'une journée d'étude, organisée, lundi à Alger par la Cour d'Alger, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité de développer une culture juridique numérique permettant de lutter contre la cybercriminalité et de garantir les droits fondamentaux des individus.*

Au cours des travaux de cette journée intitulée: "La protection des données à caractère personnel, conformément aux lois 18/07 et 25/11: entre nouveautés législatives et enjeux de mise en œuvre", le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala a indiqué que "la justice ne se limite plus aujourd'hui à trancher des litiges traditionnels, mais traite désormais des preuves numériques et des registres électroniques, ce qui nécessite d'approfondir la formation spécialisée et de développer une culture judiciaire numérique capable d'assimiler les concepts techniques sans pour autant renoncer à la rigueur juridique".

"La protection des données personnelles s'inscrit au cœur de la protection des droits et libertés consacrés par la Constitution", a-t-il dit, précisant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme de formation continue, en collaboration avec les organismes et administrations publiques.

Après avoir mis en lumière l'importance d'œuvrer pour répondre aux exigences d'efficacité dans la lutte contre la cybercriminalité tout en garantissant les droits fondamentaux des individus, M. Bouderbala a réaffirmé l'engagement de l'autorité judiciaire à être "à l'avant-garde des institutions encadrant l'application saine des textes".

Cela repose, a-t-il expliqué, sur "la



consécration d'un contrôle judiciaire effectif sur les procédures de collecte de données numériques, tout en garantissant le respect du principe de proportionnalité entre ces procédures et l'objectif recherché, en plus du contrôle de la légalité de l'autorisation d'accès aux données".

De son côté, le Procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed El Kamel Ben Boudiaf, a souligné que les crimes liés aux

technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment le piratage des systèmes, la fuite de données et le chantage électronique (cyber extorsion), ne se limitent plus aux individus, mais menacent désormais la sécurité des institutions et la souveraineté numérique de l'Etat", d'où la nécessité d'une coordination entre les différentes parties concernées "afin de garantir l'efficacité des poursuites

pénales sans préjudice aux droits fondamentaux".

A cet égard, M. Ben Boudiaf a affirmé que la justice "veillera à l'unification de la pratique sur le terrain en matière de traitement des preuves numériques", tout en poursuivant "le renforcement de la formation spécialisée des magistrats et des officiers de la police judiciaire", ainsi que "le soutien à toute initiative visant à protéger les données personnelles dans le cadre de la loi".

Au terme de cette journée d'étude, les participants ont recommandé d'"accélérer la promulgation des décrets exécutifs portant création des pôles régionaux de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), afin d'assurer un contrôle global sur le terrain", tout en "élargissant ses prérogatives pour inclure le contrôle technique direct des algorithmes utilisés dans le traitement des données".

Ils ont également appelé, à "imposer un audit numérique périodique des systèmes d'information des organismes traitant des volumes importants de données (Big Data) en vue de garantir la sécurité du stockage", ainsi qu'à "l'élaboration d'une loi relative aux données de santé, tenant compte de la particularité du secret médical".

RA

## TRAITEMENT PROACTIF DES FLÉAUX SOCIAUX

### LE MINISTRE DE LA JUSTICE MET EN AVANT LE RÔLE DE L'APPAREIL JUDICIAIRE

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, a mis en avant lundi, à Biskra, le rôle de l'appareil judiciaire dans le traitement proactif des divers fléaux sociaux.

Après avoir suivi, au siège de la cour de justice de Biskra, un exposé sur l'activité judiciaire de la cour et des tribunaux, au deuxième jour de sa visite dans la wilaya, le ministre a affirmé que "l'appareil de justice, qui tranche les affaires qui lui sont soumises, est une instance gouvernementale à laquelle il est fait référence, en raison des statistiques qu'il possède, pour diagnostiquer les fléaux et phénomènes sociaux, dont la violence et les drogues, puis établir la stratégie pour y faire face".

Il faut parvenir, a-t-il ajouté, à une justice moderne qui recourt à la lecture des statistiques, à la nature des crimes

et des litiges pour étudier la société, déceler ses dysfonctionnements et intégrer les conclusions à l'élaboration de la stratégie de l'Etat dans le domaine de la justice.

M. Boudjema a également mis l'accent sur "la démarche du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour généraliser la numérisation en tant que priorité", estimant que la numérisation, à travers les données qu'elle assure, contribue à prendre des décisions précises et importantes, outre son rôle de facilitation des divers services fournis au citoyen. Il a également relevé que les instances judiciaires "doivent passer à la justice réparatrice pour régler les affaires ordinaires" et ne pas trop encombrer les juges.

RA

## PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

### CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION PENDANT LE RAMADHAN

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) organise, à partir de mardi et jusqu'à la fin du mois sacré de Ramadhan, une campagne de sensibilisation, dans le cadre de la prévention des accidents de la route, indique, lundi, un communiqué de cette Délégation.

Cette campagne qui se déroulera sous le slogan "Ramadhan nous unit...Non aux accidents de la route qui nous divisent", vise à sensibiliser aux dangers des accidents de la route avec un programme

comportant des activités de proximité et des sorties dans les espaces publics, les gares routières et les stations-service à travers toutes les wilayas, précise la même source.

Dans ce cadre, la DNSR prévoit des activités dans des mosquées et l'intensification des programmes et des émissions de sensibilisation à travers les stations de radios nationales et locales, ainsi qu'à travers les chaînes de télévision.

TA

## CADRE JURIDIQUE DE L'AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL EN ALGÉRIE

### AU CENTRE D'UNE CONFÉRENCE À LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Le conseiller du président de la République, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, M. Nasreddine Bentifour, a animé, lundi au siège de la Cour constitutionnelle, une conférence intitulée: "Cadre juridique de l'amendement constitutionnel en Algérie", indique un communiqué de la Cour.

Lors de cette conférence qui s'est déroulée en présence de la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, M. Bentifour a abordé les différents aspects juridiques et constitutionnels relatifs aux mécanismes de l'amendement constitutionnel en Algérie, tout en passant en revue les mesures prévues dans les Constitutions de l'Algérie, ainsi que les garanties constitutionnelles régissant cette opération et en mettant l'accent sur les constantes nationales et les principes ancrés intangibles.

Cette conférence a été tenue en présence d'enseignants en droit constitutionnel, d'élèves de l'Ecole supérieure

de la magistrature (ESM), de la Faculté de droit, de l'Ecole nationale d'administration (ENA), de l'Ecole supérieure des sciences politiques et de la Faculté des sciences politiques.

Cette présence "a conféré à la rencontre un caractère académique et formatif, illustrant l'engagement de la Cour constitutionnelle à s'ouvrir sur les établissements de l'enseignement et de la formation, offrant aux participants l'opportunité de s'enquérir des différentes dimensions et des aspects relatifs aux mécanismes et aux procédures juridiques régissant les amendements constitutionnels en Algérie".

Cette conférence a, en outre, été ponctuée par "un débat riche" ayant contribué à l'approfondissement de la compréhension sur le thème de la conférence et à l'enrichissement de la connaissance constitutionnelle auprès des participants, précise la même source.

RA

## OBSERVATION CE MARDI DU CROISSANT LUNAIRE DU RAMADHAN 1447 H

La Commission nationale d'observation du croissant lunaire du Ramadhan a annoncé, dans un communiqué, que la nuit d'observation du croissant lunaire du Ramadhan pour l'année 1447H/2026 est fixée pour ce mardi 17 février.

A cette occasion, une conférence

spéciale sera organisée après la prière d'el maghreb à Dar El Imam Sidi Abderrahmane Thââlibi (El Mohammedia-Alger), a précisé la même source, ajoutant que cette conférence sera diffusée sur les différents médias.

RA